

No.

**RAPPORT DE L'ETUDE POUR LE
PROJET D'AMENAGEMENT DES MATERIELS SCOLAIRES
POUR L'ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE
EN REPUBLIQUE DU SENEGAL**

Avril 2002

Agence Japonaise de Coopération Internationale

GR1
CR (1)
02-106

Préface

Le gouvernement japonais, sur demande du gouvernement sénégalais, a décidé de réaliser une étude pour le projet d'aménagement des matériels scolaires pour l'enseignement élémentaire mis en exécution par le Japon, et l'Agence Japonaise de Coopération Internationale a effectué une étude concernant ce projet, par un contrat avec le Système Japonais de Coopération Internationale.

L'Agence Japonaise de Coopération Internationale a envoyé une mission d'étude sur place du 11 février au 8 mars 2002 pour les matériels du projet.

J'espère que ce rapport contribuera à la mise en œuvre du présent projet et aussi au développement des relations amicales entre les deux pays.

Finalement, je tiens à remercier de tout mon cœur tous les intéressés qui ont coopéré avec nous et nous ont aidés à réaliser cette étude.

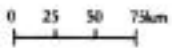
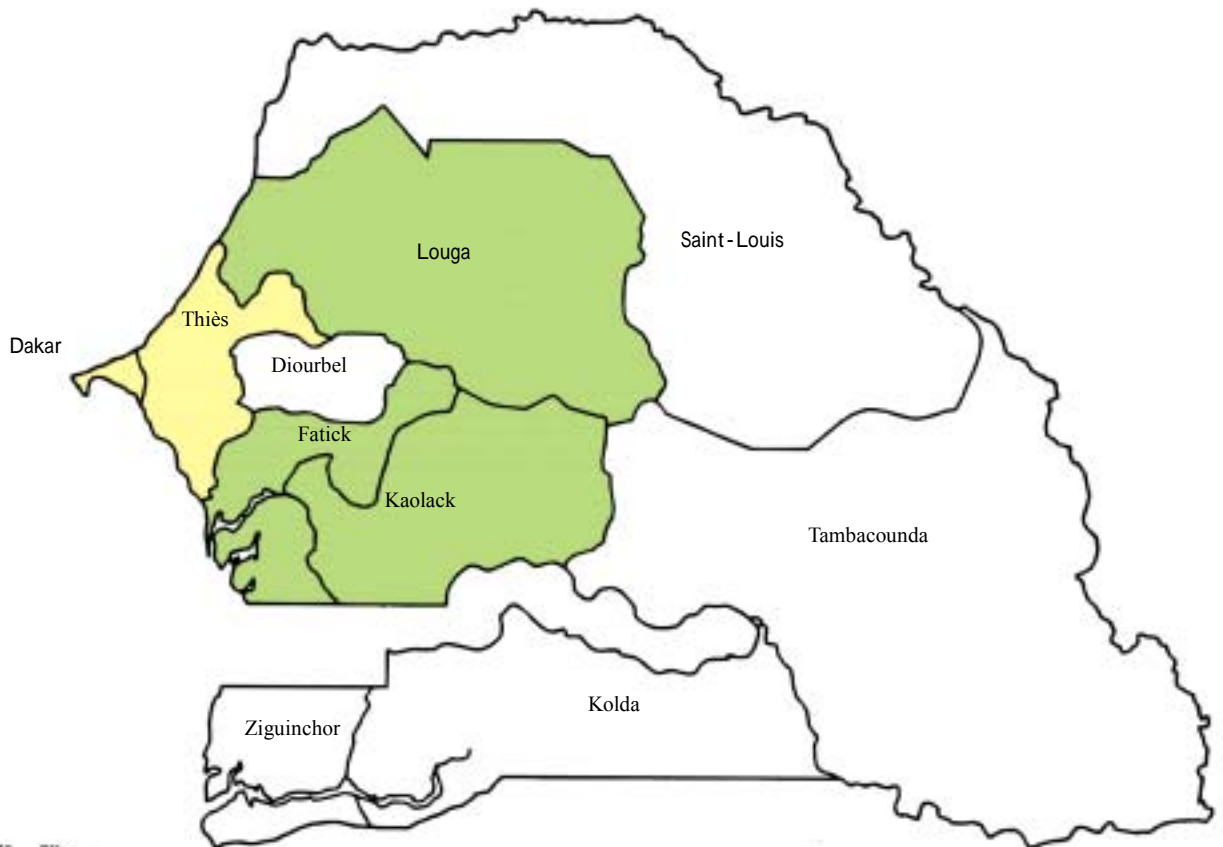
Avril 2002



KAWAKAMI Takao

Président de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale

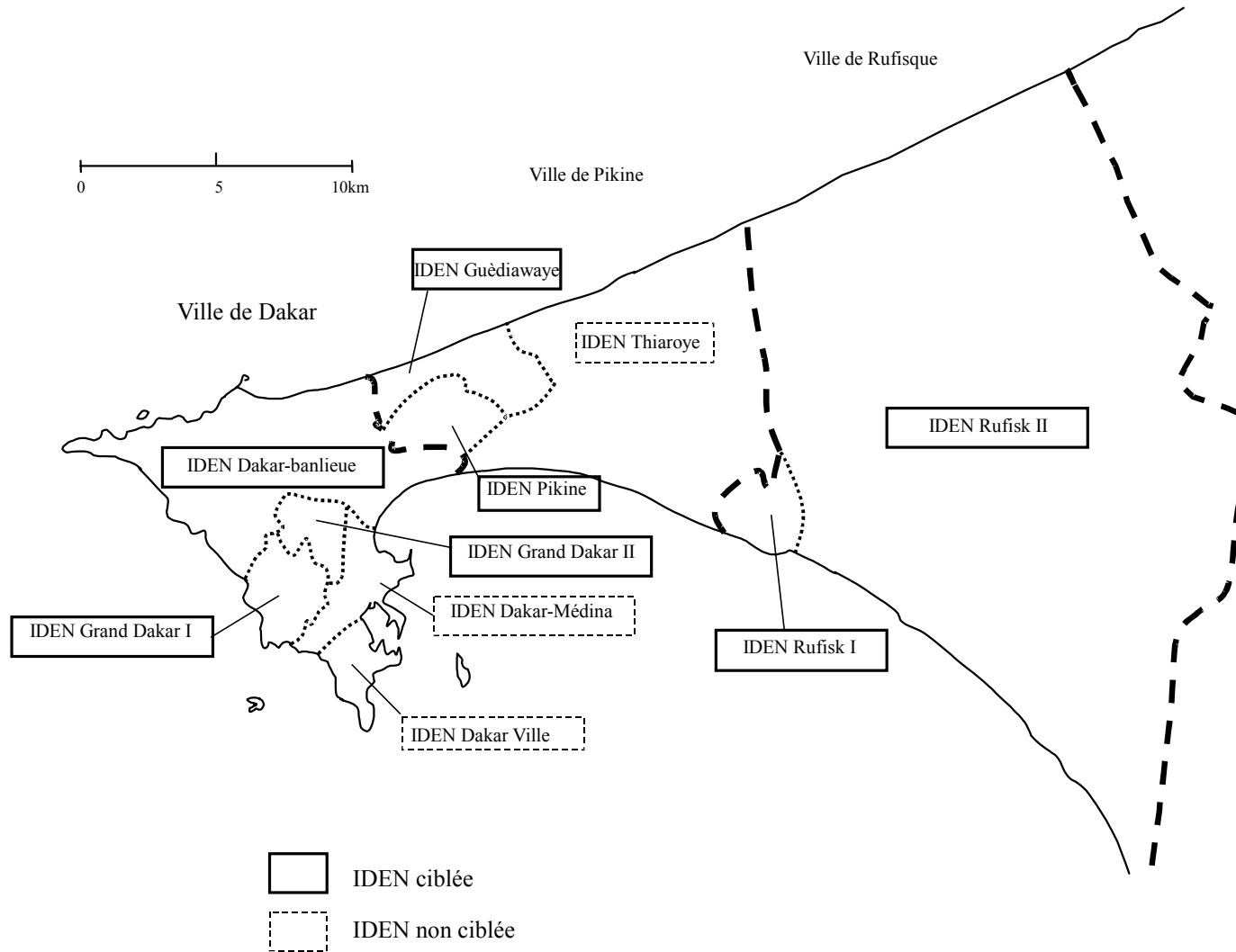


CARTE DE L'AFRIQUE



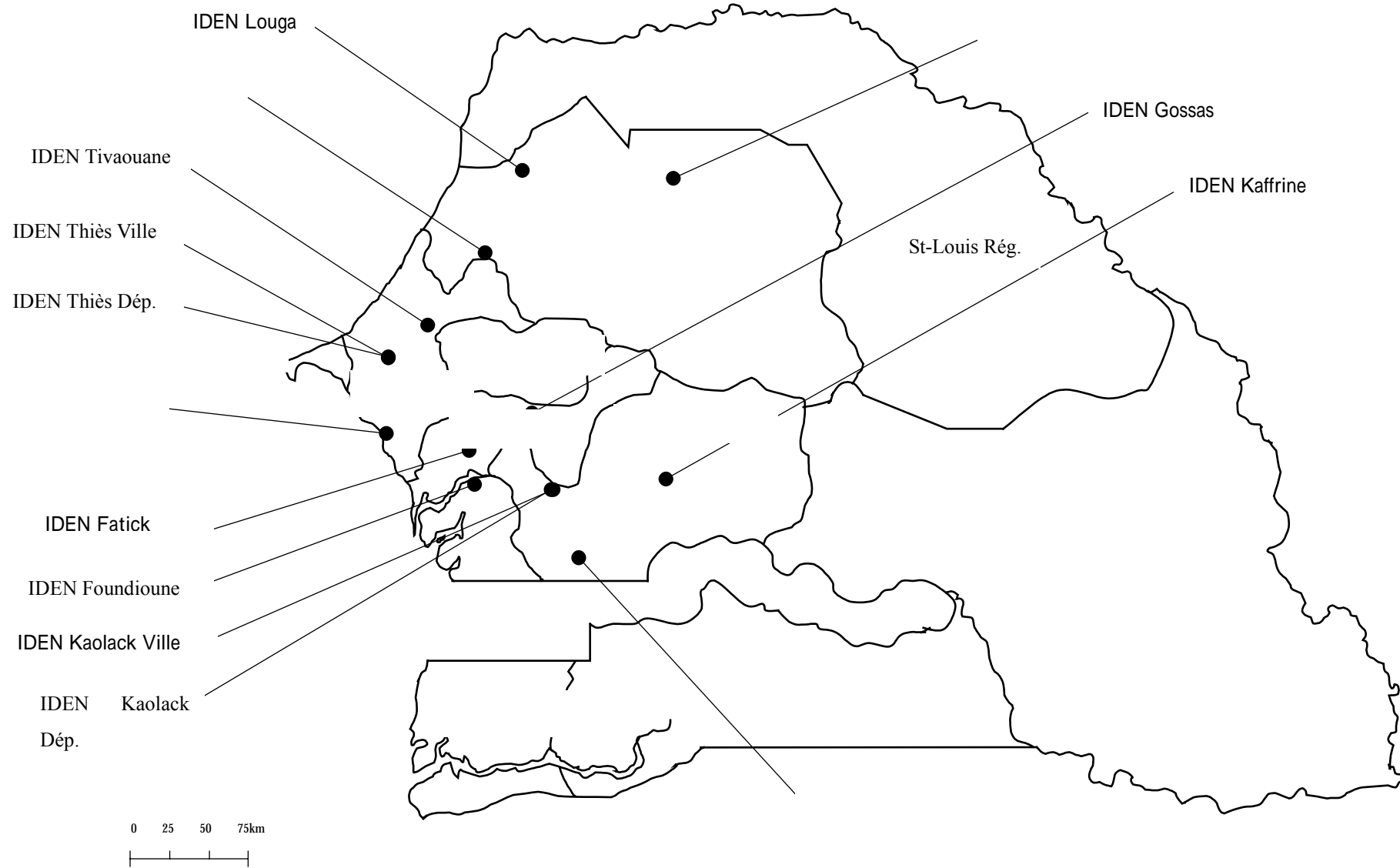
-  Zones des 1er, 2ème et 3ème phases du projet de construction de salles de classe dans les écoles primaires
-  Zones de la 4ème phase du projet de construction de salles de classes dans les écoles primaires

CARTE DU SENEGAL



CARTE DES INSPECTIONS DEPARTEMENTALES DE L'EDUCATION NATIONALE (IDEN) CIBLEES (I)

(Région de Dakar)



(L'EDUCATION NATIONALE (IDEN) CIRCULAIRES
 (Régions de Thiès, Kaolack, Fatick, Louga)



Photo N° 1
Une école publique urbaine. Le bâtiment est construit en profitant le maximum d'un terrain limité.



Photo N° 2
Une école publique villageoise. Le bâtiment de cette école n'est que provisoire et fait l'objet du quatrième projet japonais de construction des salles de classes



Photo N° 3
Une scène de cours dans une école urbaine.



Photo N° 4
Une scène de cours dans une école villageoise. 4 élèves partagent une table-banc pour 2 personnes puisque les tables manquent comme les manuels scolaires.



Photo N° 5
Espace pour les enseignants dans une école urbaine. La variété et la quantité des matériels utilisés aux cours manquent absolument.



Photo N° 6
Espace pour les enseignants dans une école rurale. Presque aucun matériel pédagogique utilisé au cours n'existe.



Photo N° 7
Les manuels scolaires sont abîmés en un à deux ans s'ils sont utilisés sans couverture de protection.



Photo N° 8
Les manuels scolaires avec des couvertures de protection pour utiliser longtemps



Photo N° 9
Livres de grammaire; manuels auxiliaires pour les élèves. Ils sont rédigés pour l'Afrique francophone, de telle sorte que les illustrations et les photographies soient en conformité avec la vie locale.



Photo N° 10
Dictionnaires pour les élèves (à droite) et pour les enseignants (à gauche). Celui pour les enseignants est rédigé spécialement pour l'Afrique francophone.



Photo N° 11
Les matériels pédagogiques gardés dans la salle du directeur de l'école.



Photo N° 12
Les matériels pédagogiques petits en taille sont mis dans une boîte en acier appelée "mallette" et fermée à clé.



Photo N° 13

On voit souvent des salles de classes provisoires en chaume dans les écoles rurales. Comme leur structure est fragile, les tableaux noirs sans pieds sont directement placés par terre.



Photo N° 14

Tableau noir en bois avec des pieds.



Photo N° 15

Armoires aux livres en bois fabriquées sur place. Des problèmes de sécurité se produisent quand la porte ne se ferme pas complètement à cause de la déformation provoquée par l'altération de l'humidité et la sécheresse.



Photo N° 16

Armoire installée dans la salle de classe d'école primaire construite par la coopération financière non-remboursable réalisée par le Japon.



Photo N° 17

Dépôt de matériels pédagogiques des IDENS.



Photo N° 18

Les objets de valeurs sont gardés dans la salle du directeur de l'école.

ACRONYME

AA	Aide et action (Organisation Non- Gouvernementale)
ADB	Banque du Développement Africain
CFEE	Certificat de Fin d'Etudes Elémentaires
CIDA	Canada International Development Agency
CPU	Unité de coordination des projets (Ministère de l'Education)
DAGE	Direction de l'Administration Générale et de l'Equipement
DBF	Division du budget et des finances (DAGE)
DME	Division du Matériel et de l'Equipement (DAGE)
DEE	Direction de l'Enseignement Elémentaire
DPRE	Direction de la Planification et de la Réforme de l'Education
FCFA	Francs CFA (Monnaie sénégalaise)
IA	Inspection d'Académie
IDEN	Inspection Départementale de l'Education Nationale
INEADE	Institut National d'Etudes et d'Action pour le Développement de l'Education (Ministère de l'Education)
JICA	Agence Japonaise de Coopération Internationale
NF	Fonds pour le développement des pays nordiques
NGO	Organisation non-gouvernementales
PDEF	Programme décennal de l'éducation et de la formation
PEFA	Responsabilité pour le contrôle de la dépense publique et explication des affaires financières
PEQT (QEFA)	Programme d'Education de Qualité pour Tous
POBA	Plan d'opération et budget annuel
PODES	Plan des directives du développement de la société économique (1996-2001)
UNICEF	United Nations International Children's Emergency Fund (Fonds des Nations Unis pour la protection de l'enfance)
USAID	Agences des Etats-Unis pour le développement international
WB(BM)	Banque Mondiale

Table des matières

Préface	
Cartes /photos	
Acronyme	
Chapitre 1	Arrière-plan du projet..... 1
1-1	Situation actuelle et problèmes du présent secteur..... 1
1-1-1:	Situation actuelle et problèmes..... 1
1-1-2:	Programme de développement relatif au secteur..... 2
1-1-3:	Situations sociales et économiques..... 3
1-2	Arrière-plan de la requête 11
1-3	Coopération japonaise réalisée dans le passé 11
1-4	Coopérations d'autres organisations internationales 12
Chapitre 2	Circonstances autour du projet 19
2-1	Système d'exécution du projet..... 19
2-1-1:	Organisation et personnel 19
2-1-2:	Financement et budget..... 22
2-1-3:	Capacité de technologie locale 23
2-1-4:	Installations et matériels existants 23
2-2	Conditions du site du projet..... 24
2-2-1:	Situation d'aménagement des matériels 24
2-2-2:	Condition environnementale 26
2-2-3:	Divers 27
Chapitre 3	Description du projet..... 29
3-1	Aperçu du projet 29
3-2	Plan de base 29
3-2-1:	Orientation..... 29
3-2-2:	Composants détaillés 33
3-2-3:	Exécution du projet 45
3-3	Obligations du bénéficiaire 51
3-4	Plan de gestion et d'entretien du projet 53
Chapitre 4	Effets et propositions du projet..... 55
4-1	Effets du projet 55
4-2	Propositions 56

Chapitre 1 Arrière-plan du projet

Chapitre 1 Arrière-plan du projet

1-1 Situation actuelle et problèmes du présent secteur

1-1-1: Situation actuelle et problèmes

Le système d'éducation du Sénégal est constitué par l'enseignement préscolaire, l'enseignement élémentaire, le premier cycle de l'enseignement secondaire, le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur. L'enseignement élémentaire comporte la scolarité obligatoire et se constitue de 6 ans. Ce sont les enfants âgés d'entre 6 et 7 ans qui entrent à l'école primaire. La différence de l'âge d'entrée dans l'enseignement élémentaire s'explique par la présence de l'éducation préscolaire. Un examen final est prévu pour l'obtention de certificat de fin d'études élémentaires (CFEE).

Pendant l'année scolaire 2000-2001, 1.159.721 élèves (1.030.260 dans des écoles publiques, 129.461 dans des écoles privées; le nombre de garçons étant de 619,875 et celui de filles de 539.846) ont étudié dans 5.160 écoles (4.680 écoles publiques et 480 écoles privées). Le taux de scolarité représente 69.4%, celui des redoublements étant de 13, 6%, et seulement 50, 4% des élèves ont réussi à l'examen de fin d'études élémentaires. Comme le montrent les chiffres ci-dessus, le faible taux de scolarité et l'amélioration de l'effet de l'éducation posent les problèmes urgents à résoudre.

Voici les problèmes dans le domaine de l'enseignement élémentaire qui ont entraîné la situation actuelle.

La scolarité de l'enseignement élémentaire a augmenté d'environ 10% pendant les 5 dernières années. Tandis que le taux de la scolarité totale dans la région de Dakar a représenté 84, 7% (2000-2001), le taux moyen n'a atteint que 58, 3% dans les autres provinces, et le problème de l'inégalité entre les régions est toujours très grand.

36% des élèves dans l'enseignement élémentaire fréquentent une école qui ne fournit qu'un enseignement de la durée inférieure à 5 ans. Pour qu'ils terminent l'enseignement de 6 ans, il

faut créer un système de multi-classes ou fréquenter une école éloignée fournissant un curriculum complet.

Il y a un écart entre le nombre de garçons et de filles concernant la scolarisation dès l'enseignement élémentaire. Les filles représentent 44% par rapport au nombre des enfants scolarisés en l'année scolaire 1997-1998, et la scolarisation des filles n'a compté que 46, 5% pendant l'année scolaire 2000-2001, et le nombre des filles qui entrent les écoles ne progresse pas.

Approximativement 86% du budget national pour l'éducation est utilisé pour les frais du personnel, et le budget du côté logiciel, tel que l'entretien des moyens pédagogiques ou la formation des enseignants est absolument insuffisant.

1-1-2: Programme de développement relatif au secteur

Après que le gouvernement sénégalais a amélioré la politique mise en vigueur dans le but de redresser l'économie en marasme, temporairement causée par la dévaluation de la monnaie en 1994, le gouvernement a établi la politique fondamentale, "neuvième directive du développement économique et social 1996-2001", ainsi qu'un programme de mise en œuvre "plan triennal d'investissement public". Dans le secteur de l'enseignement, a été établi "le programme décennal de l'éducation et de la formation professionnelle 2000-2010" dans le cadre du "plan triennal d'investissement public 2000-2002".

"Le programme décennal de l'éducation et de la formation professionnelle" analyse la situation actuelle et les problématiques par trois volets; (1) accès, (2) qualité et (3) gestion, et projette des plans concrets pour résoudre ces problèmes.

Concernant les manuels scolaires de l'enseignement élémentaire, la "distribution gratuite" est acceptée comme politique de base, et cette politique sera mise en place en trois phases, édition et réédition dans une première phase (2001-2003), distribution et adaptation dans une deuxième phase (2004-2007), et promotion et gestion et contrôle dans une troisième phase (2008-2010).

Afin de soutenir la mise en œuvre de ce plan du côté financier, la Banque Mondiale qui joue un rôle

principal dans le secteur de l'éducation des sénégalais parmi les organisations internationales, établit un "Programme de l'Education de Qualité pour Tous (PEQT / QEFA)", et favorise la coopération au sujet de la distribution gratuite des manuels scolaires dans le contexte d'un d'emprunt.

1-1-3: Situations sociales et économiques

(1) Economie nationale

Le Sénégal appartient au groupe des pays les plus pauvres avec son Produit National Brut (PNB) à \$550 (1998). L'économie du pays a dégradé par les déficits financier et commercial et par l'augmentation de l'inflation et du taux du chômage provoqué par la dévaluation de la monnaie en 1994. Mais pour le redressement économique national, le gouvernement a établi un "plan du développement de l'économie et de société nationale" (le neuvième plan de 6 ans est en cours actuellement), et a promu la libéralisation des entreprises privées en encourageant la privatisation et la déréglementation. Il en résulte que le taux de la croissance économique annuelle réelle atteint 5.1% en moyenne actuellement.

En revanche, l'écart entre les revenus dans les différentes régions a tendance à élargir, et le revenu annuel moyen d'un foyer rural en 1999 est estimé à environ ¥2,700 (15,000 FCFA). En outre, parmi les 5 régions ciblées au présent projet, 4 régions (Kaolack, Thiès, Fatick et Louga), à l'exception de la région de Dakar qui figure en tête du pays, sont placées entre la sixième et neuvième place dans les 10 régions dont les "indices de pauvreté" définis par le Ministère de l'Education sénégalais sont les plus élevées.

(2) Politique de distribution gratuite de manuels scolaires

En moyenne nationale, six élèves partagent un manuel pour la lecture et dix pour les mathématiques,

et la pénurie de manuels scolaires cause de sérieux problèmes¹. Dans la condition présente, on trouve souvent la "méthode d'enseignement en groupe", soit 3-6 élèves partageant un seul manuel.

L'objectif du gouvernement est de garantir équitablement l'occasion de recevoir un enseignement élémentaire à tous les enfants, notamment ceux qui vivent dans des régions rurales avec une famille disposant d'un faible revenu, et le Président Aboulaye Wade a affirmé le changement de la politique de la subvention pour l'achat de manuels scolaires habituels à la politique de la distribution gratuite de manuels scolaires en mars 2000. En conséquence, cette politique est mise en pratique à partir de novembre 2000 avec l'aide financière dans le cadre du "Programme d'Education de Qualité pour Tous" (PEQT)².

Les manuels scolaires distribués sont basés sur ceux qui sont édités par l'Institut National d'Etude et d'Action pour le Développement de l'Education (INEADE) il y a environ 10 ans, et la distribution gratuite est destinée à toutes les écoles primaires du pays. Dans les 390 écoles privées (1999), soit 9,2% des 4.256 écoles totales au Sénégal, les manuels scolaires au marché sont normalement choisis et achetés individuellement. C'est la raison pour laquelle la distribution gratuite des manuels scolaires par l'Etat a pour cible les écoles primaires publiques.

Le système d'exécution appliqué à la distribution des manuels scolaires est soumis au contrôle direct du Cabinet du Ministre de l'Education. INEADE s'occupe de l'édition des manuels scolaires, la Direction de l'Enseignement Elémentaire (DEE) établit le plan de distribution, la Direction de l'Administration et de l' Equipement (DAGE) met en œuvre la fourniture et la Direction de la Planification et de la Réforme de l'Education (DPRE) s'occupe de la coordination des acteurs

¹ Ministère de l'Education, *Rapport d'Etape 2002* (draft), p.140

² Le budget moyen d' une famille rurale est estimé à 10000-15000 FCFA (Enquête JICA en 2001). En revanche, le coût des manuels diffère selon l'année académique, le coût minimum d'un manuel de lecture de CI de 800 FCFA jusqu'au coût maximum d'un manuel de lecture de CM2 ou de l'observation (CM1 et CM2) de 1.500 FCFA, le prix moyen étant de 1.122 FCFA.(Source: Ministère de l'Education, février, 2002)

concernés et de l'évaluation.

Les ressources humaines et financières pour la mise en œuvre de la distribution dépendent substantiellement des aides bilatérale et multilatérale. Le plan d'opération et budget annuel (POBA) commence en public la répartition des aides par organisation. Le tableau 1-1 montre la distribution du budget dans le cadre du "Programme d'Education de Qualité pour Tous" (PEQT/QEFA).

Tableau 1-1: POBA réservé à la distribution de manuels scolaires de l'école primaire

Cas divers pour les manuels scolaires des écoles primaires	Financier	montant de budget (millions de FCFA)
(1) Impression de 343.314 manuels scolaires de l'école primaire	Gouvernement sénégalais	456.4
(2) Impression de 14.792 manuels scolaires de l'école primaire pour les enseignants	Banque mondiale	24.7
(3) Subvention de 45% au frais du transport de la distribution de manuels scolaires à l'école élémentaire	Fond de développement des pays nordiques	3.3
(4) Subvention de 55% au frais du transport de la distribution de manuels scolaires à l'école élémentaire	Banque mondiale	3.9
Total		488.3

* Les chiffres présentés ne sont que provisoires.

Source: POBA2001

La distribution gratuite des manuels scolaires a été mise en œuvre pour la première fois entre novembre 2000 et février 2001 et pour la deuxième fois entre mars 2001 et juin 2002. La distribution en 2000 ainsi qu'en 2001 a été destinée à tous les 10 régions du Sénégal. La quantité totale de manuels scolaires distribués jusqu'à présent en deux phases (la première phase entre octobre 2000-juin 2001, la seconde phase entre octobre 2001-fin février 2002) compte 2.567.228

exemplaires. Par disciplines, tandis que les manuels distribués en année scolaire 2000 concernent toutes les disciplines, à savoir lecture, mathématiques, géographie, histoire et observation, seulement ceux de la lecture et de mathématiques ont été distribués en année 2001. Le prix de l'impression des manuels scolaires destinés à la distribution gratuite était de 222.730.000 FCFA (\$300,000) pendant l'année scolaire 2000³.

D'ici deux ans, de 2002 à 2003, la quantité des manuels scolaires à distribuer est estimée à 855.000 exemplaires. Ainsi, la quantité totale de manuels scolaires distribués sera 3.422.228 exemplaires. Les tableaux 1-2 et 1-3 montrent la quantité totale de manuels scolaires distribués et la quantité estimative de manuels scolaires à distribuer.

Tableau 1-2: Quantité totale de manuels scolaires distribués par le Gouvernement sénégalais
et la quantité estimative de manuels scolaires à distribuer

Articles		Quantité totale de manuels scolaires distribués dans les 10 Régions (5 disciplines)
1	Quantité totale nécessaire à distribuer (basé sur le nombre total des élèves dans les écoles primaires publiques en année scolaire 2000-2001)	3.833.169
2	Quantité totale de manuels scolaires distribués (entre octobre 2000 et juin 2001 et entre octobre 2001 et février 2002)	2.567.228
3	Balance (1-2)	1.265.941
4	Quantité estimative de manuels à distribuer (entre mars et juin 2002)	225.000
5	Quantité estimative de manuels à distribuer (entre octobre 2002 et juin 2003)	630.000
6	Quantité totale à distribuer (2+4+5)	3.422.228

Source: Document du Ministère de l'Education

³ Ministère de l'Education, *Gestion 2001 Marche par Appel d'Offres International pour la Réimpression de Manuels Scolaires*, août 2001.

Tableau 1-3: Quantité totale de manuels scolaires distribués par région

(entre octobre 2000 et février 2002)

Nom de région	Lecture	Mathématiques	Géographie	Histoire	Observation	Total
Dakar	224.278	155.047	65.380	72.360	71.400	588.465
Thiès	146.103	104.891	32.350	40.050	35.270	358.664
Kaolack	115.730	64.946	26.600	26.550	23.060	256.886
Fatick	80.914	51.534	20.590	19.440	17.460	189.938
Louga	53.930	32.124	11.010	13.230	13.320	123.614
Sous-Total	620.955	408.542	155.930	171.630	160.510	1.517.567
Total des autres cinq régions	430.075	305.829	117.180	102.429	94.148	1.049.661
Total global	1.050.030	714.371	273.110	274.059	254.658	2.567.228

Source: Document du Ministère de l'Education

Le Ministère de l'Education inspecte deux fois par an l'IDEN et les écoles bénéficiaires pour le contrôle de la distribution, entretien et gestion de manuels scolaires gratuits, et Inspection d'Académie, IDEN et certains écoles sont examinées sur place, patrouillés, rangés et évalués. Pour la distribution gratuite de manuels scolaires après l'année scolaire 2000, le Ministère de l'Education a inspecté 41 IDENs en mars 2001, et a présenté un rapport en juin.

En plus, chaque école est tenue à présenter un rapport périodique deux fois par an (un à la rentrée et un à la fin d'année) à l'IDEN, et le gouvernement saisit la situation actuelle statistique des matériels éducatifs distribués à travers ces rapports.

A part certaines mesures exceptionnelles prises à l'égard des familles pauvres, etc., les manuels scolaires distribués sont en général "prêtés à charge" aux élèves et ils doivent supporter une "cotisation annuelle" de 100-200 FCFA par manuel ou par paquet de certains manuels. Ce système est mis en place sous la supervision d'un comité de gestion d'école (CGE), et la recette de ce prêt est consacrée à la réparation et l'entretien de manuels scolaires nécessaires pour le prêt prochain. Le

CGE prépare le “grand livre de prêt” pour le contrôle des manuels. Or, le Ministère de l’Education exige la désignation du comptable et l’établissement de livre de compte consultable sur demande, en vue d’une transparence et la clarté des responsabilités.

(3) Décentralisation

Le mouvement du transfert des pouvoirs du gouvernement central aux collectivités locales (décentralisation) a commencé par le discours de l’ancien Président Abdoul Diaf en 1992. La loi N°96-07 relative au transfert des pouvoirs du gouvernement central aux collectivités régionales, départementales, et municipales est officiellement mise en vigueur en mars 1996. En outre, cet agenda est situé dans la stratégie gouvernementale pour accomplir le but du "taux de scolarisation de l’enseignement élémentaire à 100%" dans le cadre du PDEFet du PEQT dirigée par la Banque Mondiale. Dans ces programmes, le transfert des pouvoirs, la formation des enseignants locaux et le renforcement de l’organisation seront mises en place progressivement et expérimentalement dans une deuxième phase (2003-2007). D’ailleurs, le but à moyen terme est fixé pour accomplir le taux de la scolarisation des enfants de CI à CE2 à 100% pendant cette période. Pour la troisième phase (2007-2010), l’augmentation et le renforcement de la capacité de l’administration pédagogique et de la gestion financière des acteurs locaux seront concrétisés, et l’administration pédagogique et l’éducation d’un type participatif des populations locales et des intéressés (Stakeholders) seront encouragés en coopérant avec le comité de gestion d’école, la coopérative d’élèves, APE et les enseignants de la région sous la direction de l’Inspection Départementale de l’Education Nationale (IDEN). Comme indiqué à la page suivante, l’IDEN est sous la tutelle du Ministère de l’Education. Le schéma 1-1 est le contenu de la politique de la décentralisation par le Ministère de l’Education.

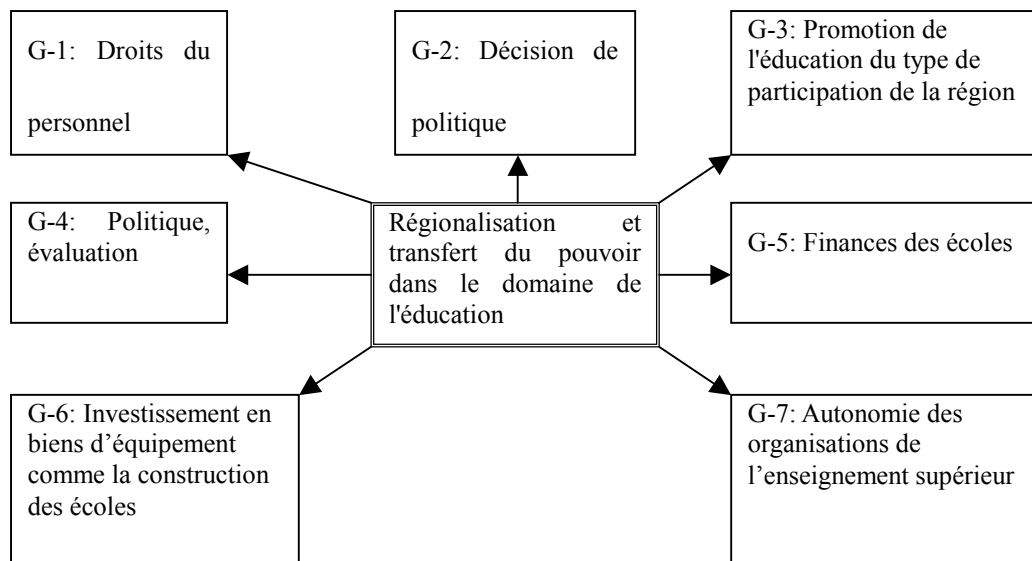


Schéma 1-1: Politique de la régionalisation par le MEN

Le tableau 1-4 montre le montant provisoire du budget assigné au Ministère de l'Éducation après 1997 et les pouvoirs transférés par le gouvernement central aux autorités locales prescrits par la loi n°97-07 mentionnée ci-dessus.

Tableau 1-4: Transfert des pouvoirs et répartition du budget (montant provisoire après 1997)

Transfert des pouvoirs	Montant provisoire après 1997 millions FCFA (\$ millions)
Contrôle et gestion des écoles primaires	159,4 (0,22)
Achat des matériels scolaires	295,8 (0,40)
Achat d'outils scolaires et de livres	279,4 (0,38)
Programme de l'amélioration de l'alphabétisation	159,8 (0,22)
Gestion des cantines scolaires	21,2 (0,03)
Voyage d'affaires et déplacement des inspecteurs et des enseignants	180,0 (0,24)
Contrôle de l'entretien scolaire	20,0 (0,41)
Dépenses pour contrôle de l'entretien	300,0 (0,41)
Bourses d'études	261,1 (0,36)
Montant global	1.676,8 (2,28)

Source: Document du Ministère de l'Education

(4) Tendances futures

Le gouvernement sénégalais tend à viser la réforme du système pédagogique tel que le libre choix des manuels scolaires sur les lieux de l'éducation en ce qui concerne la mesure future relative à la diffusion des manuels scolaires. Trois directions et un institut du Ministère de l'Education travaillent sur les quatre points suivants: 1. la libéralisation du choix des manuels scolaires, 2. l'exploitation du secteur privé dans le domaine de la préparation de manuels scolaires et sa distribution, 3. la pluralisation des manuels scolaires agréés par l'Etat et 4. la modification du programme scolaire. Pour ces politiques, le Fonds du Développement des Pays Nordiques et le Canada coopèrent et font des propositions.

Le contexte est que la Banque Mondiale, etc., vise à l'amélioration de la qualité des services de contrôle des dépenses publiques et à la réduction des charges financières en exploitant les capitaux et compétences du secteur privé en plus de ceux du secteur public pour fournir des services publics qui impliquent des secteurs sociaux comme l'éducation.

Cependant, la réalisation du projet pilote national dans le but de l'établissement d'un nouveau programme jusqu'en 2004 et sujet de la préparation de plusieurs nouveaux manuels scolaires dans une période de 2 ou 3 ans ont tendance à retarder. L'INEADE a donc déclaré que la réalisation de ces mesures prendrait encore beaucoup de temps.

1-2 Arrière-plan de la requête

Le présent projet vise à l'aménagement de matériels scolaires comme les manuels scolaires et matériels de salle de classe qui ne sont pas encore présents dans les écoles primaires publiques et l'amélioration de la qualité de l'éducation. Le Japon a mis en œuvre sur trois phases consécutives "le projet de construction de salles de classes" qui relie à l'amélioration de la scolarisation depuis l'année fiscale 1991 jusqu'à celle de 2000. Avant de poursuivre la quatrième phase à partir de l'année 2004, le Sénégal a demandé au Japon d'apporter sa coopération pour améliorer le domaine de la qualité de l'éducation, et a remis la requête du "Projet du renforcement de la Qualité des apprentissages" en décembre 2000. A l'origine, ce projet a eu pour objet la distribution de 264.000 manuels scolaires (lecture, mathématiques, observation, géographie et histoire) et la fourniture d'équipements scolaires (45.000 table-bancs pour les élèves, 1.500 bureaux et chaises pour les enseignants et 1.500 étagères de stockage pour les matériels scolaires) pour 1.500 salles de 125 écoles primaires dans les cinq régions, soit Dakar, Thiès, Kaolack, Fatick et Louga.

1-3 Coopération japonaise réalisée dans le passé

Les projets de coopération financière non-remboursable réalisés par le Japon dans le domaine de l'enseignement élémentaire est comme suit. (Tableau 1-5)

Tableau 1-5: Projets de la coopération financière non-remboursable réalisés dans le passé

Projets	Année fiscale	Montant	Nombre de construction, agrandissement et reconstruction de salles	Région
Premier projet de construction de salles d'écoles primaires	1991-1992	¥1.629 millions	186 salles dans 44 écoles primaires	Dakar, Thiès
Deuxième projet de construction de salles d'écoles primaires	1994, 1995-1997	¥3.139 millions	512 salles dans 155 écoles primaires	Dakar, Thiès
Troisième projet de construction de salles d'écoles primaires	1998-2000	¥3.159 millions	490 salles dans 123 écoles primaires	Dakar, Thiès
Quatrième projet de construction de salles d'écoles primaires (session première)	2001	¥521 millions	58 salles dans 18 écoles primaires	Louga

1-4 Coopérations d'autres organisations internationales

Plusieurs pays développés, organisations internationales, organisations non-gouvernementales procurent des aides pour la qualité de l'apprentissage, telle que la distribution des matériels divers pour l'enseignement élémentaire du Sénégal. Les projets d'aide en cours et consentis sont indiqués à la page suivante. (Tableau 1-6)

Tableau 1-6: Aides des autres pays et organisations donatrices

Organisation	Période	Destinataire	Contenu
Banque Mondiale	2000-2009	Ministère de l'Education	Assistance à la réforme des domaines de l'éducation, de la suppléance des salaires des enseignants, de l'impression des manuels scolaires à distribuer, la subvention de distribution et des stages
Organisation non-gouvernementale française (EEA)	Continue après 1999	Dakar Thiès Mbour	Distribution payante (prix bas) de matériels scolaires et de manuels scolaires
UNICEF	2001-2002	Toutes les régions	Distribution gratuite des équipements des salles telles que les chaises et les bureaux et les biens consommables
Fonds de développement des pays nordiques	2001-2002	Ministère de l'Education	Révision du programme scolaire
France	2002-2004	Ministère de l'Education	Accueil des stagiaires du fonctionnaire du Ministère de l'Education
Canada International Development Agency (CIDA)	2002-2004	Saint-Louis Tambacounda Ziguinchor Kaolack Thiès	Planification en cours
Agence Américaine pour le développement international (USAID)	2002-2007	Toutes les régions	Planification en cours

Sources: Document d'étude de la mission d'étude

L'intention des bailleurs de fonds figure dans une brochure intitulée "Plan d'opération et budget annuel (POBA)" qui est rédigée chaque année. Un système a déjà été structuré pour éviter la reprise entre les bailleurs de fonds et en vue de l'harmonisation entre eux. Mais, c'est chaque bailleur de fonds qui décide si son plan paraît dans POBA. Par ailleurs, il se peut qu'aucun plan de bailleurs concernés n'y paraisse en raison de décalage entre la mise en vigueur de leur projet et la compilation de POBA.

Cependant, le projet qui ne paraît pas dans le POBA n'est pas tenu compte à la réunion officielle et peut provoquer des difficultés dans la procédure de dépense au sein du Ministère.

Par conséquent, le gouvernement sénégalais demande à chaque bailleur de fonds de publier son projet dans POBA si possible. Désormais, d'autres bailleurs de fonds vont intervenir dans le domaine de la fourniture de manuels scolaires, si bien qu'il faut préparer la procédure de faire paraître le présent projet en tenant compte de la période d'exécution.

Les bailleurs de fonds procurant leur coopération dans le domaine des fournitures de manuels scolaires et de matériels scolaires aux écoles élémentaires et le domaine de la coopération technique sont comme suit.

(1) Fonds des Nations Unies pour la protection de l'enfance (UNICEF)

L'UNICEF met en vigueur un programme de coopération sous forme d'un plan quinquennal (Plan d'Opération du Programme de Coopération) avec le Ministère de l'Education. Elle est en train d'élaborer un troisième plan qui succède au premier plan (1992-1996) et le deuxième plan (2002-2006).

En outre, elle conseille le Ministère de l'Education sur la politique et l'allocation du budget et organise des séminaires dans le domaine de la formation professionnelle des enseignants dans le but de renforcer l'organisation et le système éducatif.

Dans une campagne organisée chaque année entre mai et octobre par le Ministère de l'Education, l'UNICEF contribue également sur le plan financier et personnel en participant à une équipe de campagne ou en se chargeant d'une partie des fonds.

En ce qui concerne les matériels scolaires pour les écoles primaires, la distribution gratuite a été réalisée ad hoc sur un budget de \$157,314 en 2001, sur demande du Ministère de l'Education. Cet approvisionnement a été réalisé principalement par le centre international de la provision de la matière à Stockholm. Les matériels scolaires comme les tables-bancs et les petits tableaux noirs ont

été distribués aux écoles primaires de 30 départements du pays avec des biens consommables telles que les gommes, les craies et les règles. Le bureau de l'UNICEF au Sénégal ne détient pas de données concrètes concernant les écoles primaires ciblées, mais le tableau 1-7 montre le budget par matériel.

Tableau 1-7: Matériels scolaires distribués aux écoles primaires dans le programme de la coopération entre l'UNICEF et le Ministère de l'Education

	Articles	Quantité	Montant d'approvisionnement (US \$)
Mars 2001	Craie, etc.	Par unités de 10.000 - 30.000	41.636
Juin	Table-banc	2.000	63.267
Août	Petit tableau noir pour les élèves	150.000	32.741
Novembre	Crayons, stylos, gommes	Par unités de 50	19.670

Sources: UNICEF (février 2002)

(2) Canada International Development Agency (CIDA)

Le CIDA a créé un comité mixte avec le Gouvernement sénégalais en novembre 2001, et est en cours de décider un plan de développement quinquennal canadien basé sur le PDEF. Environ 60% du budget de la subvention gratuite estimée à 60 millions dollars canadiens (\$40 millions) est consacré au domaine de l'éducation, et la plupart sont destinées à l'amélioration de la qualité de l'enseignement élémentaire.

La distribution des manuels scolaires est prévue dans le "Projet d'amélioration de la qualité de l'enseignement et des résultats scolaires (PAQUERS)" à 18 millions dollars canadiens. Le contenu du projet est présenté ci-après.

Reconnaître une politique d'amélioration de la qualité de l'éducation élémentaire et des résultats scolaires comme objectif, et distribuer à titre gratuit les manuels scolaires dans le pays entier. Le début est prévu en octobre 2002 et un dernier accord sera signé entre une mission sénégalaise et le gouvernement canadien à la fin de mars. Le document en question (papier du projet) pourra être présenté au Japon ultérieurement.

Le CIDA commence par les régions où le support a été prévu en avance. Il commence donc par cinq régions, soit Saint-Louis, Tambacounda, Ziguinchor, Kaolack et Thiès ainsi que quinze IDEN pour la première phase (2002-septembre 2004). Les autres cinq régions seront contenues dans la deuxième phase (octobre 2004-2007). Le nombre d'établissements scolaires est présumé de dépasser 300 écoles pendant la première phase et 400 pendant la deuxième.

Quant à la sélection des écoles primaires, l'installation du comité de sélection des écoles au sein de chaque IDEN est en cours sous la direction de la DEE. L'Inspecteur, représentants des directeurs d'écoles primaires, des enseignants, des parents d'élèves et de la population locale sont les membres supposés à constituer ce comité.

Le projet sera élaboré en tenant compte de la demande de la part sénégalaise, mais en vue de "l'amélioration des résultats scolaires", il sera principalement une coopération pour la fourniture des manuels, des livres et de divers matériels scolaires.

(3) Agence Américaine pour le développement international (USAID)

L'USAID prépare un projet intitulé "Education for Development and Democracy Initiative (initiative d'éducation pour le développement et de la démocratie)" dans le domaine de l'enseignement élémentaire et de la formation professionnelle. C'est une coopération financière non-remboursable du montant total de \$4 millions en 2 ans, et contient un programme de distribution de manuels et de fournitures scolaires pour les enseignants et pour les élèves. "La distribution des manuels scolaires,

brochures d'éducation, d'instruments scolaires" sera un des composants du même projet, et en plus, l'exécution de la campagne de la promotion de l'éducation des jeunes filles, la construction de salles de classes et de toilettes, support d'écoles professionnelles, etc. sont programmés. L'objet principal étant la promotion de l'éducation des jeunes filles, ce projet vise à l'amélioration de taux de scolarité des jeunes filles dans le domaine de l'enseignement élémentaire et de la formation professionnelle, à la réduction de taux des jeunes filles qui quittent l'école ou qui sont redoublantes dans le cycle formel de l'enseignement, et à l'amélioration de la formation professionnelle formelle et informelle pour elles.

L'INEADE est financé pour "la distribution des manuels scolaires et des brochures d'éducation", et le gouvernement sénégalais est responsable pour l'achat et la distribution aux écoles ciblées des manuels scolaires, le développement, l'édition, la préparation et la gestion de fonds de la brochure pour l'éducation ainsi que la présentation d'un rapport à USAID. Ce qui est visé par la distribution de la brochure d'éducation est d'habituer les jeunes filles à lire des livres à la maison. Malgré quelque retard prévu pour l'exécution du projet, il sera concrétisé lors d'une visite au Sénégal d'une mission consultante en juin 2002.

(4) Ecoliers du Monde (NGO)

Les Ecoliers du Monde, une organisation non-gouvernementale française, autrefois connue sous le nom de "Aide et d'Action", ont commencé leurs activités au Sénégal en 1987, et attache de l'importance aux problèmes de l'éducation et aux mesures contre la pauvreté dans les régions rurales et notamment les agglomérations de Dakar, Thiès et de Kolda. La distribution de manuels scolaires et de matériels scolaires de l'enseignement élémentaire a commencé en 1995. Ce service est destiné à Dakar et à Thiès. Désormais ils étendront leur projet à Kolda.

La distribution de matériels et de manuels scolaires est faite dans le cadre de PVFS (Point de Vente

de Fournitures Scolaires). La quantité de manuels scolaires distribués compte 550.401 exemplaires (58,3 millions FCFA) en 1999, et 484.317 exemplaires (45 millions FCFA) en 2000, et celle de matériels scolaires (26 articles de papeterie, comme des crayons) représente 515.775 pièces (102,8 millions FCFA) en 1999 et 247.682 pièces (63,8 millions FCFA).

Concernant la sélection des destinataires de la distribution basée sur les statistiques scolaires tel que l'effectif des élèves données par l'IDEN, le nombre de destinataires sera fixé par le montant du fonds cotisé par les organisations d'appui en France. Le prix d'un manuel scolaire est entre 300 et 500 FCFA qui est à peu près la moitié du prix de la vente au marché. Une partie des recettes des ventes supplée le frais de la gestion de l'organisation dans l'association des parents, et le reste des recettes est récupéré par les Ecoliers du Monde.

Chapitre 2 Circonstances autour du projet

Chapitre 2 Circonstances autour du projet

2-1 Système d'exécution du projet

2-1-1: Organisation et personnel

(1) Système d'exécution du gouvernement central

Les directions qui assument la gestion du présent projet sont celles du Ministère de l'Education indiquées ci-dessous.

L'Institut national d'Etude et d'Action pour le Développement de l'Education (INEADE) dirige l'édition originale et l'approbation des manuels scolaires. La Direction de l'Administration et des Equipements (DAGE) dirige l'approvisionnement des matériels scolaires ainsi que les manuels scolaires et les matériels auxiliaires. La Direction de l'Enseignement Elémentaire (DEE) prend en charge l'établissement et l'exécution des projets sur l'enseignement élémentaire et dirige l'Inspection Départementale de l'Education Nationale (IDEN). Enfin, c'est la Direction de la Planification et de la Réforme de l'Education (DPRE) qui coordonne ces trois directions et un institut concernés, résume et évalue le contenu de la demande. Le schéma 2-1 résume ces relations.

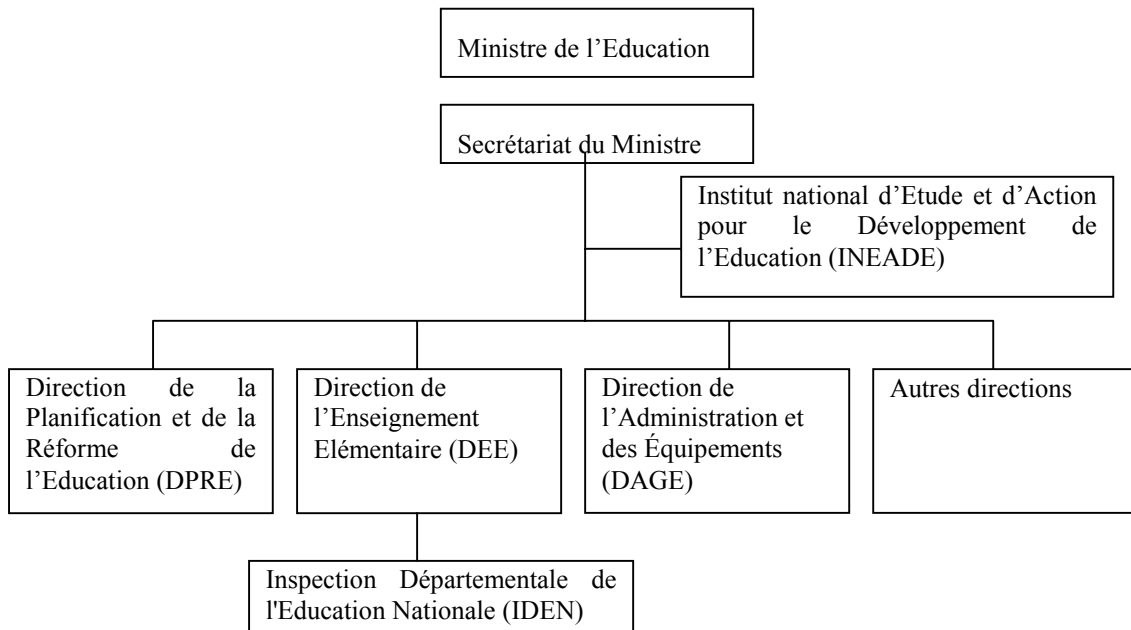


Schéma 2-1: Organigramme du Ministère de l'Éducation

(2) Inspection Départementale de l'Éducation Nationale (IDEN)

21 bureaux de l'IDEN dirigent le présent projet sur place. Comme le montre son organigramme, le secrétariat s'installe au-dessous de l'IDEN, puis les départements. Le nombre moyen de personnels d'un bureau est de 16.2 personnes. L'IDEN même et le service de la planification s'occupent du présent projet pour assurer la distribution adéquate. Le schéma 2-2 montre l'organigramme de l'IDEN.

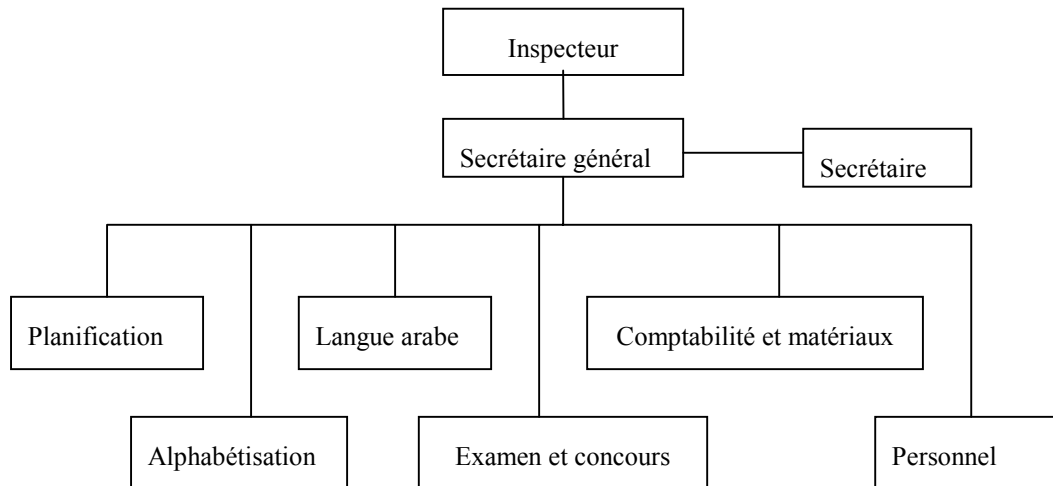


Schéma 2-2: Organigramme de l'Inspection Départementale de l'Education Nationale (IDEN)

(3) Comité de la gestion d'école

Le comité de la gestion d'école (CGE) s'occupe de l'exécution du présent projet du côté de l'école qui reçoit les manuels scolaires distribués. Le CGE a été installé par l'orientation du Ministère de l'Education dans le but d'élever l'indépendance de la gestion scolaire et de clarifier la gestion financière, depuis la dernière moitié des années 90. Le CGE contrôle l'utilisation et la récupération de manuels scolaires distribués au titre gratuit par le gouvernement.

Le CGE n'a pas encore le statut juridique, mais pour encourager la gestion indépendante dans le futur, le gouvernement sénégalais prépare la loi pour le lui attribuer, et vise à la mise en vigueur avant la fin de la dernière moitié de l'an 2002. L'organisation générale du CGE est indiquée dans le schéma 2-3. Il y a des cas où les conseillers et les célébrités locaux participent au comité comme membre.

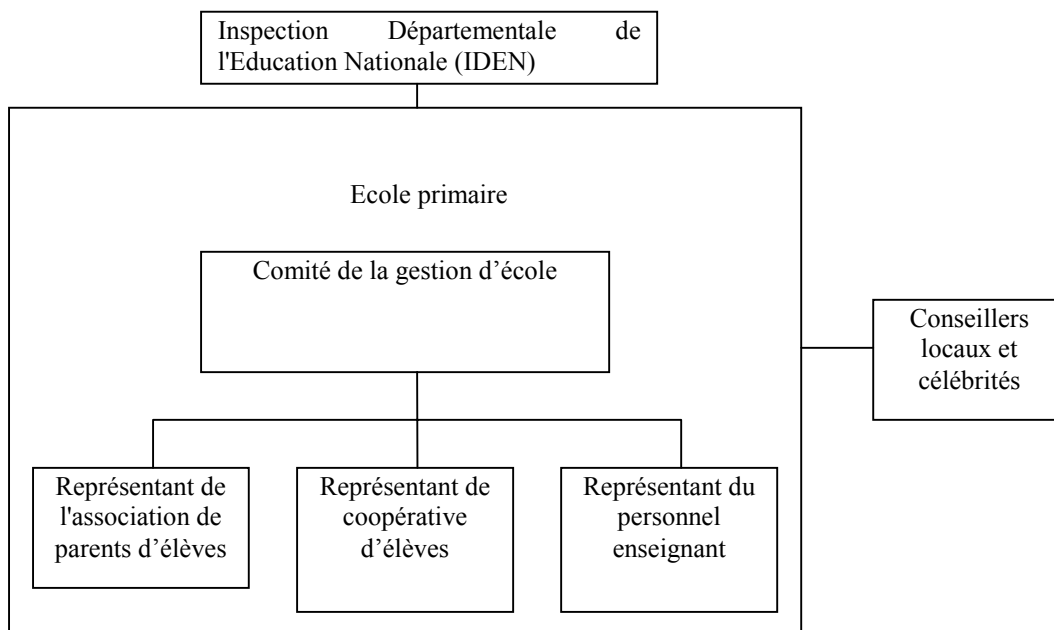


Schéma 2-3: Comité du contrôle de la gestion d'écoles

2-1-2: Financement et budget

100.3 milliards de FCFA (¥17,051 millions) ont été assignés au Ministère de l'Education au Sénégal en 1999. Bien que les budgets de l'année fiscale 2000 et 2001 se soient baissés à cause de la séparation de la direction de l'éducation préscolaire qui a été insérée dans le Ministère de la Famille et des Enfants, le budget de l'an 2002 a remonté au niveau de celui de l'an 1999 en atteignant 118.2 milliards FCFA (¥20,094 millions, 36% du budget national). Le taux moyen de la croissance annuelle du budget est de 3,6% depuis 1999.

Parmi le budget du Ministère de l'Education, le montant de la répartition de l'enseignement élémentaire maintient le même niveau, et 53.6 milliards FCFA (¥9.112 milliards) ont été distribués en 2002. Le PDEF vise à l'augmentation du budget de l'éducation élémentaire à 50% du budget total de l'éducation à la fin de ce programme en 2010. L'évolution du budget attribué au Ministère de l'Education et de l'enseignement élémentaire est indiquée dans le tableau 2-1.

Tableau 2-1: Evolution du budget national de l'éducation

(millions FCFA)

Année	Budget du Ministère de l'Education	Allocation à l'enseignement élémentaire	Proportion
1999	100.290	52.763	53%
2000	83.564	51.800	62%
2001	85.791	52.600	61%
2002	118.179	53.637	45%

2-1-3: Capacité de technologie locale

En ce qui concerne les imprimés, le livre général, le calendrier de la gravure, le catalogue, le cahier et d'autres plusieurs articles sont imprimés au Sénégal, parce qu'il y a plusieurs imprimeries locales. Elles peuvent assumer tout le processus de l'édition et composition à l'aide de l'ordinateur jusqu'à l'impression en couleur à la reliure.

En ce qui concerne les matériels, ils sont principalement en bois. Un grand nombre d'industries artisanales existe au Sénégal. Les matériels à fournir doivent être en acier au point de vue de la durabilité et la prévention du vol, mais la plupart des tableaux noirs et des armoires en acier sont des importations. Bien qu'il existe quelques fabricants qui peuvent les produire, la qualité n'est pas stable parce que cette production n'est pas fabriquée selon le standard industriel.

2-1-4: Installations et matériels existants

En qui concerne un assortiment des matériels, bien que chaque école possède quelques matériels tels que les règles, le globe, les cartes qui ont été déjà distribués, la quantité des matériels manque absolument, et ils ne sont pas encore distribués à toutes les classes. Dans certaines écoles urbaines, les matériels de l'observation tel que le microscope sont équipés, mais ils sont tous déjà assez vieux.

Quant au tableau noir, le mur en béton de la salle peint en noir est utilisée en remplacement d'un tableau noir dans la plupart des cas. Lorsque la salle temporaire, qui a la toiture du zinc, est agrandie en utilisant le mur externe du bâtiment par la pénurie de salles, ce mur externe est utilisé comme un tableau noir. Dans une salle temporaire dont la toiture est couverte de la paille dans une région rurale, un tableau noir en bois est mis sur la terre pendant le cours.

L'armoire est installée par exemple dans la chambre du directeur. L'armoire est normalement fabriquée en bois, ce qui cause la déformation à cause de l'altération de l'humidité et de la sécheresse, et il arrive parfois que la porte ne se ferme pas. Comme ce fait pose des problèmes de la sécurité, il est nécessaire d'équiper l'armoire en acier. Lorsque l'école ne se constitue que de bâtiment provisoire, on prend une autre mesure, à savoir poser l'armoire chez le directeur qui habite tout près de l'école dans la plupart des cas.

2-2 Conditions du site du projet

2-2-1: Situation d'aménagement des matériels

(1) Situation actuelle de l'éducation

Les principales industries concentrent dans la région de Dakar où approximativement 20% de la population totale se rassemblent, et un grand écart de l'aménagement de l'infrastructure existe par rapport aux autres régions, parce que le niveau de revenu est si élevé. A l'exception des enfants de la famille ayant le revenu fixe, il est difficile d'avoir les manuels auxiliaires nécessaires à améliorer l'effet d'étude. La disponibilité de ces manuels influence sur les résultats.

Bien que le gouvernement ait réalisé la distribution gratuite de manuels scolaires, il ne peut pas préparer les manuels auxiliaires.

Quant au taux du succès du Certificat de fin d'études élémentaires (CFEE), ceux de Thiès, Fatick et

Kaolack sont inférieurs au taux moyen national (tableau 2-2).

Tableau 2-2: Effectifs des élèves / taux de scolarité / taux de redoublement / taux d’alphabète / taux du succès du Certificat de fin d’études élémentaires dans les cinq Régions

	Effectifs des élèves	Taux de scolarité	Taux de redoublement	Taux d’alphabète des plus de 15 ans	Taux du succès du CFEE
Dakar	306.954	84,7%	13,7%	60,0%	53,2%
Thiès	165.584	72,0%	15,4%	30%	50,2%
Fatick	83.000	57,0%	12,8%	20%	48,2%
Kaolack	98.866	45,1%	14,1%	20%	45,8%
Louga	57.999	59,2%	13,4%	20%	52,3%
Total de cinq Régions	712.403	70,9% ⁴	13,9%	30%	49,9%
Total du pays	1.159.721	69,4%	13,6%	39,1%	50,4%

(2) Manuels scolaires

Tandis que la quantité nécessaire de manuels scolaires de quatre disciplines (lecture, mathématiques, géographie et observation) dans les cinq régions est de 1.906.650 exemplaires, la quantité de manuels scolaires distribués depuis octobre 2000 suivant la mise en œuvre de la politique de la distribution gratuite n’était que 1.345.937 exemplaires en février 2002, soit 70,4% de la demande.

Le Ministère de l’Education estime qu’environ 565.000 manuels scolaires devront être nécessaires pour être distribués gratuitement à l’entrée scolaire en octobre 2002. Cependant, seulement 380.000 manuels scolaires sont à être fournis par le budget du gouvernement en raison de la restriction budgétaire.

(3) Manuels auxiliaires

⁴ Moyenne pondérée par les effectifs d’élèves de chacune des 5 régions.

En principe, les élèves doivent acheter les manuels auxiliaires tels que le livre de grammaire ou le dictionnaire à ses frais. Néanmoins, l'acquisition même est difficile au point de vue du prix, du pauvre nombre des librairies, et de l'instabilité de stock.

(4) Matériels pédagogiques

L'UNICEF et autres organisations mènent la distribution des équerres, etc., mais la quantité manque en général. Les matériels pour l'observation à savoir des balances ou des microscopes ont été offerts dans le passé, et sont encore utilisés avec beaucoup de soin malgré leur vieillesse.

(5) Tableaux noirs

Le mur de la salle peint en noir est habituellement utilisé en remplacement d'un tableau noir.. Dans les écoles où les salles de classe sont insuffisantes, le mur externe du bâtiment peint en noir est utilisé. En outre, lorsqu'il n'y a aucun mur externe, un tableau noir en bois est mis sur la terre, parce que les piliers d'une case ne peuvent pas résister.

(6) Armoire aux livres

Au Sénégal, l'armoire en bois est généralement utilisée parce qu'il y a beaucoup de menuisiers. La production des armoires en acier à l'intérieur du pays n'est pas impossible, elles sont fabriquées sur commande et ne sont pas standardisées. La plupart des armoires en acier sont des importations pour le moment.

2-2-2: Condition environnementale

Le Sénégal est un pays d'Afrique occidentale au nord de l'équateur dont le capital est placé à Dakar, avec la population de 950 millions d'habitants (2000). La partie ouest du pays se trouve confrontée à

l'Océan Atlantique, et la partie nord, est et sud confinent respectivement en Mauritanie, au Mali et en Guinée-Bissau.

Or, dans la partie sud, la Gambie forme une enclave et occupe une partie du territoire sénégalais au long du fleuve. La plupart du territoire sont plates à l'altitude inférieure à 100m, et l'année se divise en saison des pluies (juin-novembre) et en saison sèche (décembre-mai). La température et l'humidité sont élevés en conséquence du vent saisonnier qui souffle vers le désert de Sahara pendant la saison des pluies, alors que le climat est relativement agréable à la saison sèche grâce au vent alizé du nord-est, mais la poussière du désert de Sahara peut quelquefois venir sous l'influence du vent alizé.

Toutes les cinq régions (Dakar, Thiès, Kaolack, Fatick et Louga) qui font l'objet du projet sont localisées dans le rivage Atlantique à l'ouest du pays ou dans la partie centrale-ouest.

Quant au choix des équipements, surtout pour ceux qui sont moins résistibles à la poussière, l'humidité et la sécheresse, il vaut mieux choisir ceux en matière solide et ne pas les exposer à l'extérieur.

2-2-3: Divers

Les manuels scolaires, ainsi que les équipements, sont l'objet du vol dans l'école primaire. Il est impossible de prévenir le vol complètement car les voleurs détruisent la porte, la toiture et même le mur. Néanmoins, toutes les mesures contre le vol y compris la fermeture à clé des armoires seront prises.

Chapitre 3 Description du projet

Chapitre 3 Description du projet

3-1 Aperçu du projet

L'objectif du présent projet est de réaliser la coopération pour la distribution des manuels scolaires avec les matériels auxiliaires, et des matériels nécessaires pour l'amélioration de la qualité de l'éducation dans le cadre de PDEF. Les composants concrets sont les matériels scolaires pour les élèves et les enseignants (manuels scolaires et manuels auxiliaires), matériels pédagogiques (règles, cartes, etc.) et les matériels des salles de classe (tableaux noirs, armoires aux livres).

Le présent projet envisage l'amélioration des résultats scolaires et l'augmentation du taux de scolarisation ainsi que la réalisation du "renforcement de la qualité" dans le domaine de l'enseignement élémentaire au Sénégal, et de contribuer à l'élévation du niveau de connaissances de tous les écoliers.

3-2 Plan de base

3-2-1: Orientation

(1) Critères de sélection

En ce qui concerne la sélection des écoles ciblées, l'IDEN choisit dix écoles dans sa circonscription.

Les critères de sélection sont les suivants.

<Besoins locaux>

- La pénurie de manuels et de matériels scolaires est remarquable.
- Il est difficile pour les parents d'élèves d'acheter les manuels nécessaires à cause de la pauvreté.

- L'école se situe dans une zone loin de la ville.
- Les résultats scolaires des élèves sont faibles.

<Capacité de la responsabilité des bénéficiaires>

- Le comité de gestion d'école fonctionne bien.
- Le directeur est motivé avec un sens de responsabilité.
- Les parents d'élèves s'intéressent beaucoup à l'éducation de leurs enfants

<Relations avec les autres aides>

- L'école a fait l'objet du projet de construction de salles de classe par la coopération japonaise.
- L'école n'a pas encore fait l'objet d'aide semblable par d'autres organisations internationales

(2) Conditions environnementales

Les saisons du Sénégal se divisent en la saison des pluies et en la saison sèche. Le changement brusque de l'humidité et la poussière désertique causent la dégradation des équipements. Par conséquent, les équipements doivent être résistants contre la poussière désertique, la sécheresse et l'humidité.

(3) Conditions sociales

Le comité de gestion d'écoles (CGE) est introduit dans les écoles primaires par directive du gouvernement sénégalais. Ce comité vise d'une part à la participation des élèves, leurs parents et la population locale à la gestion d'école, négligée jusqu'ici par eux, et d'autre part à assurer la transparence de cette gestion. Le CGE joue un rôle si important dans le présent projet, de sorte que chaque IDEN sélectionne l'école ciblée en considérant les fonctions, capacités et expériences de son

CGE.

(4) Conditions de fournitures

Les matériels fournis sur place sont transportés aux sites ou IDENs ciblées. Quand ils sont fournis par importation, ils sont embarqués au port de Dakar et transportés aux sites ou IDENs ciblées.

(5) Travaux consignés aux fournisseurs locaux

L'impression des manuels scolaires est assumée par les imprimeries locales expérimentées en réimpression.

Les manuels auxiliaires et les équipements sont importés, mais les agences de représentation locales s'en occupent.

(6) Capacité de gestion et d'entretien du bénéficiaire

Du côté des écoles, le CGE se charge de la mise en exécution de ce projet. L'IDEN sélectionne des écoles motivées et bien administrées.

Du côté de collectivités locales, l'IDEN prend part à la mise en exécution du présent projet. Les IDENs ciblées supervisent les mêmes régions que celles où le Japon a mises en vigueur par la coopération financière non-remboursable les projets de construction de salles de classes des écoles primaires dans le passé.

La DEE, l'INEADE et la DAGE participent à l'exécution du présent projet du côté du gouvernement chacun sur le volet de la surveillance administrative, de la sélection des matériels et de la mise en œuvre de la fourniture, et c'est la DPRE qui se charge de la coordination. 3 directions et 1 institution assurent l'autonomie du gouvernement sénégalais et la transparence lors de la mise à l'exécution de ce projet.

(7) Décision des matériels

Parmi les manuels scolaires requis par le gouvernement sénégalais, les manuels scolaires d'histoire sont supprimés des articles à fournir puisque la teneur est facilement influencé par le contexte et la politique de l'époque; il est donc difficile de garder l'objectivité.

De plus, les table-bancs pour les élèves et les bureaux et chaises pour les enseignants sont également supprimés de la liste parce que 1) Fournitures de ces meubles sont déjà réalisées dans le cadre du "Projet de la construction des salles de classes" du Japon; 2) le présent projet a pour but la contribution à l'amélioration de la qualité des apprentissages.

Par contre, sur demande du gouvernement sénégalais, les manuels auxiliaires pour les élèves, manuels auxiliaires pour les enseignants, et les matériels pédagogiques que les enseignants utilisent souvent dans les cours sont ajoutés à la liste des fournitures.

Les catégories d'articles sont les suivantes:

- Manuels scolaires de 4 disciplines (lecture, mathématiques, géographie, observation) pour les élèves et les enseignants
- 4 manuels auxiliaires pour les élèves (grammaire, orthographe, dictionnaire, cahier d'exercices du CEFF)
- 2 manuels auxiliaires pour les enseignants (guide des maîtres, dictionnaire)
- Mallettes pédagogiques
- Tableaux noirs
- Armoires aux livres

C'est l'IDEN qui a étudié la quantité nécessaire, et la DPRE l'a recueillie.

(8) Procédure de la fourniture et la période des travaux

L'appel d'offres sera organisé pour la sélection du fournisseur. La fourniture doit être achevée dans

une année fiscale.

3-2-2: Composants détaillés

(1) Plan général

1) Examen de la demande

Les résultats de l'examen de la demande concernant les articles à fournir et sa quantité sont indiqués ci-dessous (tableau 3-1).

Tableau 3-1: Résultats de la considération sur la demande

Articles	Requête originale (quantité requise)	Résultats de l'examen
Manuels scolaires pour les élèves	Lecture, Mathématiques, Géographie, Histoire, Observation (5 disciplines: 264.000 exemplaires)	Le manuel d'histoire a été rejeté parce que celui-ci est facilement influencé par l'époque et il est difficile de garder l'objectivité.
Manuels auxiliaires pour les élèves	(requête supplémentaire)	Ils aideront à améliorer les résultats scolaires
Manuels scolaires pour les enseignants	(requête supplémentaire)	Pour la nécessité de l'amélioration de la qualité de l'apprentissage
Manuels auxiliaires pour les enseignants	(requête supplémentaire)	Pour la nécessité de l'amélioration de la qualité de l'apprentissage
Mallettes pédagogiques	(requête supplémentaire)	Pénurie des matériels
Tableaux noirs	(requête supplémentaire)	Pour élargir les espaces à écrire
Armoires des livres	Armoire en bois (1.500 pièces)	Fourniture des armoires en acier en vue de la protection contre le vol et de conserver en toute sécurité les livres fournis.
Table-bancs pour les élèves	Table-banc pour deux élèves (45.000 pièces)	Puisque le présent projet vise à fournir les matériels qui contribuent directement à l'amélioration de la qualité de l'apprentissage, ces matériels ont été rejetés en raison d'être inaptes à l'objet.
Bureaux pour les enseignants	Bureau pour une personne (1.500 pièces)	Puisque le présent projet vise à fournir les matériels qui contribuent directement à l'amélioration de la qualité de l'apprentissage, ces matériels ont été rejetés en raison d'être inaptes à l'objet.
Chaises pour les enseignants	Chaise pour une personne (1.500 pièces)	Puisque le présent projet vise à fournir les matériels qui contribuent directement à l'amélioration de la qualité de l'apprentissage, ces matériels ont été rejetés en raison d'être inaptes à l'objet.

*Les meubles des salles de classe ont été déjà fournis dans le cadre du projet de construction de salles de classes des écoles primaires réalisé par la coopération japonaise.

2) Sélection des sites ciblés

5 régions parmi les 10 régions du Sénégal seront accordées des fonds pour la fourniture des manuels scolaires et des matériels. La DEE se charge de l'administration pédagogique au niveau du gouvernement central et l'IDEN s'en charge au niveau local.

Les 5 régions ciblées sont les mêmes que celles où le Japon a réalisé le projet de la construction de salles de classes des écoles primaires dans le passé. A cet effet, on peut s'attendre à la synergie des aides matériels et logiciels concentrés sur les même régions.

Le Ministère de l'Education a déterminé que 21 IDENs qui ont sollicité la subvention seront l'objet du projet parmi les 24 dans les 5 régions. Ensuite, chaque IDEN ciblé a sélectionné 10 écoles au maximum dans sa circonscription dont les besoins prioritaires sont élevés et dont la capacité de la gestion et de la responsabilité sont reconnues assez adéquates. Il en résulte que 195 écoles (8,5%) sur 2.290 dans les 5 régions font objet du présent projet.

Le tableau 3-2 classe les écoles ciblées par région. La liste de toutes les écoles ciblées est insérée dans Annexe 6.

Tableau 3-2: Nombre des inspecteurs, écoles, salles de classe et des élèves par région ciblée

Région	Nombre des inspecteurs	Nombre des écoles	Nombre des salles de classe	Effectifs d'élèves
Dakar	7	60	676	46.985
Thiès	4	39	263	16.550
Kaolack	4	40	325	19.180
Fatick	3	29	181	9.324
Louga	3	27	134	4.297
Total	21	195	1.579	96.336

Source: Documents du Ministère de l'Education

(2) Description des matériels

1) Quantité de manuels scolaires pour les élèves

La quantité de manuels scolaires fournis par le présent projet est de 182.370 exemplaires. Cette quantité est fondée sur le total de la quantité nécessaire pour les 195 écoles ciblées recueillie par IDEN.

Or, sur les 1.906.650 manuels scolaires nécessités d'après la statistique des effectifs d'élèves dans les 5 régions ciblées, ont été distribués jusqu'ici par le Ministère de l'Education 1.345.937 exemplaires, de sorte qu'un manque de 560.713 exemplaires est observé. Pour combler cette pénurie, le Japon fournira 182.370 exemplaires par le présent projet, tandis que le Ministère sénégalais de l'Education en fournira 380.000. La quantité totale de manuels scolaires fournis sera de 562.370 exemplaires (tableau 3-4).

La quantité de manuels scolaires à fournir sera un peu supérieure à la quantité de la pénurie sur les mathématiques (1657, soit 0.3% de la quantité nécessaire) pour les raisons suivantes: 1) la quantité nécessaire a été calculée selon l'effectif d'élèves en l'année scolaire 2000/2001; 2) ces manuels scolaires seront distribués en 2003; et 3) l'effectif des écoliers se multiplie par 1,05 chaque année d'après les statistiques des deux dernières années (tableau 3-3). Vu ces situations, le gouvernement sénégalais doit continuer la fourniture des manuels scolaires.

Tableau 3-3: Evolution du nombre total des écoliers dans les régions ciblées

Région	1998 /1999	1999 /2000	2000 / 2001	Taux moyen d'augmentation annuelle
Dakar	224.361	228.643	224.738	1,00
Thiès	138.663	144.484	152.658	1,05
Kaolack	62.836	72.747	79.014	1,12
Fatick	80.094	89.422	93.746	1,08
Louga	42.894	47.467	50.636	1,09
Total	548.848	582.763	600.790	1,05

Source: Document du Ministère de l'Education

Tableau 3-4: Quantité de manuels scolaires nécessaire, distribuée et projetée à distribuer (en exemplaire)

N°	Articles	5 disciplines 10 Régions	4 disciplines (histoire exclue) 10 Régions	5 disciplines 5 Régions	4 disciplines (histoire exclue) 5 Régions
1	Quantité nécessaire (selon l'effectif total des élèves dans les écoles publiques de l'année 2000-2001)	3.833.169	3.242.286	2.259.185	1.906.650
	Quantité distribuée (octobre 2000-juin 2001)	1.966.228	1.692.169	1.155.955	984.325
	Quantité distribuée (octobre 2001-février 2002)	601.000	601.000	361.612	361.612
2	Total des manuels scolaires distribués (octobre 2000-février 2002)	2.567.228	2.293.169	1.517.567	1.345.937
3	Quantité nécessaire après la distribution (1-2)	1.265.941	949.117	741.618	560.713
	Quantité prévue à être distribuée (mars-juin 2002)	225.000	200.000	113.000	100.000
	Quantité prévue à être distribuée (octobre 2002-juin 2003)	630.000	560.000	315.000	280.000
4	Quantité prévue à être distribuée (mars 2002-juin 2003)	855.000	760.000	428.000	380.000
5	Quantité distribuée par le présent projet				182.370
6	Total des quantités prévues à être distribuées (4+5)				562.370
7	Total des manuels scolaires distribués (y compris la quantité à être distribuée par le présent projet. 2+6)				1.908.307
	Quantité distribuée par rapport à celle nécessitée (1-7)				-1.657

2) Articles et quantités par matériel

Manuels scolaires pour les élèves

4 disciplines, dont lecture, mathématiques, géographie et observation font l'objet.

L'IDEN mène des études statistiques sur toutes les écoles primaires dans sa circonscription à la rentrée et à la fin de l'année scolaire, et rédige le "Rapport Rentrée" et le "Rapport Fin d'Année". La quantité de manuels scolaires est calculée en vue de distribuer un manuel par élève pour toutes les quatre disciplines concernées, ce qui contribuera à la compensation de la pénurie actuelle des manuels selon les dernières statistiques. La quantité détaillée est indiquée dans le tableau 3-5 ci-dessous.

L'emploi des manuels scolaires de la géographie et de l'observation commence à partir de la CE1. Un manuel couvre deux années consécutives: la CE1 et CE2 utilisent le même manuel et la situation est la même pour la CM1 et CM2. Le tableau 3-6 schématise ces circonstances.

Tableau 3-5: Quantité des manuels scolaires à distribuer aux élèves par région

Région	Lecture	Mathématiques	Géographie	Observation	Quantité totale des manuels scolaires à distribuer aux élèves
Dakar	18.088	22.195	12.394	14.039	66.716
Thiès	10.138	11.808	6.988	6.514	35.448
Kaolack	15.503	13.541	7.570	7.558	44.172
Fatick	6.910	6.888	4.457	4.457	22.712
Louga	3.536	4.894	2.476	2.416	13.332
Total	54.175	59.326	33.885	34.984	182.370

Source: Total des statistiques de IDEN (établi par le Ministère de l'Education)

Tableau 3-6: Composition des manuels scolaires par année et par discipline

Discipline	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Lecture						
Mathématiques						
Géographie			—	—	—	—
Observation			—	—	—	—

Manuels auxiliaires pour les élèves

Les quatre manuels auxiliaires, les livres de grammaire, les livres d'orthographe, les dictionnaires et les cahiers préparatoires aux concours, qui complètent les manuels scolaires et qui sont utiles pour les études des élèves, font l'objet.

L'enseignement dans les écoles primaires publiques sénégalaises est pratiqué en français à partir de CI. Bien que le français soit la langue officielle au Sénégal, les conversations familiales se font en langues locales (telles que le Wolof, le Serrer, le Pular, etc.). Pour cette raison, les élèves apprennent la langue française pour la première fois à l'entrée scolaire, de sorte qu'il leur est difficile de comprendre les cours. La difficulté de compréhension du français pour les élèves de CI jusqu'à CM2 conduit à un retardement de la compréhension dans les autres disciplines. Par conséquent, Les manuels auxiliaires qui renforceront la compréhension du français sont fortement attendus.

Dans la situation actuelle, un manuel scolaire est utilisé par 3-6 élèves en commun, et peu d'élèves possèdent leurs propres manuels auxiliaires, à l'exception de quelques enfants qui habitent dans des zones urbaines. Il est souhaitable que les manuels auxiliaires contenant des explications particulièrement précises et des exercices soient utilisés aux cours généraux ainsi que pour les études spontanées en vue d'améliorer l'effet d'étude.

En outre, dans la situation où aucune école dispose d'imprimante, l'enseignant est obligé d'écrire les questions sur le tableau noir lorsqu'il demande aux élèves de faire des exercices. On attend donc que l'utilisation aux cours généraux des manuels auxiliaires vendus sur le marché augmente l'effet d'étude.

La quantité des manuels auxiliaires, à savoir les livres de grammaire, les livres d'orthographe et les dictionnaires sera la quantité manquante si tous les élèves de CE1 à CM2 en utilisaient respectivement. Quant aux cahiers préparatoires au concours, la quantité manquante si chaque élève de CM2 en possédait un sera fournie. Ces quantités sont calculées par l'IDEN. Le tableau 3-7

résume la quantité de manuels auxiliaires à distribuer aux élèves par région.

Tableau 3-7: Quantité de manuels auxiliaires à distribuer aux élèves par région

Région	Grammaire	Orthographe	Dictionnaire pour les élèves	Cahier préparatoire aux concours	Total de manuels auxiliaires à distribuer aux élèves
Dakar	14.816	14.786	14.816	6.698	51.116
Thiès	8.296	7.816	7.816	2.807	26.735
Kaolack	7.341	7.236	7.651	2.796	25.024
Fatick	4.740	4.706	4.706	1.700	15.852
Louga	3.458	3.676	3.458	1.141	11.733
Total	38.651	38.220	38.447	15.142	130.460

Manuels scolaires pour les enseignants

Les manuels scolaires pour les enseignants sont ceux des quatre disciplines, soit langue (français, langage), mathématiques, géographie et observation.

En principe, les enseignants achètent les manuels eux-mêmes. Cependant, l'état embauche des enseignants volontaires au lieu d'enseignants titulaires depuis 1995 faute du budget, et ils ne peuvent pas s'acheter le manuel avec leur salaire mensuel de 50.000 FCFA. Le budget de réédition de manuels scolaires n'est distribué qu'à ceux pour les élèves, ce qui résulte le manque de manuels scolaires pour les enseignants. Par conséquent, les enseignants ne peuvent pas enseigner les élèves convenablement.

Les manuels scolaires des enseignants couvrent deux années consécutives sauf celui de l'observation de CP. Le tableau 3-8 schématise la composition de manuels scolaires des enseignants par année et disciplines.

Un manuel pour chaque enseignant (un enseignant par classe) est prévu pour ce projet. La quantité à fournir par région est présentée dans le tableau 3-9.

Tableau 3-8: Composition des manuels scolaires des enseignants par année et par disciplines

Disciplines	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Français	—	—	—	—	—	—
Langage	—	—				
Mathématiques			—	—	—	—
Géographie	—	—				
Observation			—	—	—	—

Tableau 3-9: Quantité des manuels scolaires à distribuer aux enseignements par région

Région	Français	Langage	Mathématiques	Géographie	Observation	Total des manuels scolaires à distribuer aux enseignements
Dakar	676	143	390	286	533	2.028
Thiès	263	56	151	112	207	789
Kaolack	325	69	187	138	256	975
Fatick	181	39	103	78	142	543
Louga	134	30	74	60	104	402
Total	1.579	337	905	674	1.242	4.737

Manuels auxiliaires des enseignants

Les manuels auxiliaires des enseignants ne sont pas distribués à tous comme les manuels scolaires.

Le présent projet fournit les guides des maîtres et les dictionnaires afin que les enseignants puissent donner un cours à un certain niveau avec une méthode adéquate.

Quant à la quantité, le projet prévoit la fourniture d'un manuel auxiliaire par classe (un enseignant par classe).

La quantité par région et matière est rassemblée dans le tableau 3-10.

Tableau 3-10: Quantité des manuels auxiliaires à distribuer aux enseignants par région

Région	Guide des maîtres	Dictionnaires pour les enseignants	Total des manuels auxiliaires à distribuer aux enseignants
Dakar	676	676	1.352
Thiès	263	263	526
Kaolack	325	325	650
Fatick	181	181	362
Louga	134	134	268
Total	1.579	1.579	3.158

Mallettes pédagogiques

Les mallettes pédagogiques à fournir aux enseignants ont été choisies parmi la liste des articles établie par la DAGE au point de vue de la nécessité.

Le Sénégal a demandé une mallette pour chaque classe, mais le présent projet prévoit la fourniture de 1 mallette des règles par classe puisqu'ils peuvent être utilisés quotidiennement, et 1 mallette par école pour les autres matériels parce qu'ils peuvent être utilisés en commun avec les autres classes et que la mesure contre le vol est plus facile à prendre. La composition des mallettes pour les enseignants et la quantité prévue sont indiquées dans le tableau 3-11.

Tableau 3-11: Composition des mallettes pour les enseignants et la quantité prévue

N°	Désignation	Quantité à fournir
1	Balances de Roberval	195
2	Série des masses dans socle	195
3	Mètre pliant (1m)	195
4	Décamètre ruban (10m)	195
5	Mètre tableau (1m)	1.579
6	Rapporteur tableau	1.579
7	Equerres tableau	1.579
8	Compas tableau	1.579
9	Thermomètre	195

10	Planche du corps humain, squelette	195
11	Planche du corps humain, les organes	195
12	Cartes du Sénégal recto-verso	195
13	Cartes de l'Afrique recto-verso	195
14	Sets de cubes (Parallélépipède, Rectangle, Prisme droit, Cylindre)	195
15	Globes terrestres	195
16	Microscopes (avec lames et lamelles)	195
17	Squelette humain	195
18	Niveau à bulles	195
19	Boussole	195
20	Chaînes d'arpenteur (10 fiches en métal)	195
21	Caisse métallique	195

Note: 195 écoles et 1.579 salles de classe sont ciblées.

Tableaux noirs

Un tableau noir (de 120cm×80cm avec chevalet) complète l'espace pour écrire dans chaque salle de classe.

Les tableaux peints sur le mur en béton sont de mauvais état (surface exfoliée, tombée et fissurée) à cause de la finition insuffisante. Par conséquent, le tableau noir est très nécessaire pour élargir l'espace pour écrire, et il est utilisé pendant les cours à côté du bureau de l'enseignant.

Un tableau par classe a été requis dans la première requête. Les 221 salles qui ont été déjà construites et aménagées des tableaux noirs dans le cadre du projet de la construction des salles de classe du Japon sont exclues de la quantité requise de 1.579 afin d'éviter le doublement. En conséquence, la quantité de tableaux noirs à fournir dans ce projet est de 1.358.

Armoires aux livres

Les armoires aux livres sont fournies dans le but de garder les manuels scolaires qui sont

approvisionnés par le présent projet. La fourniture des armoires, actuellement en carence, est prévue pour recueillir les manuels scolaires récupérés des élèves et des enseignants à la fin de l'année scolaire. Les armoires doivent être en acier avec des clés en vue de la prévention contre le vol.

Une armoire sera installée dans chaque salle de classes des écoles ciblées, et la quantité à fournir sera égale au nombre de salles.

Le tableau 3-12 réuni la quantité à fournir par matériel.

Tableau 3-12: Quantité des matériels à fournir par région

Région	Tableaux noirs	Armoires aux livres
Dakar	575	676
Thiès	177	263
Kaolack	309	325
Fatick	174	181
Louga	123	134
Total	1.358	1.579

Le tableau 3-13 montre la liste détaillée de ces articles et leurs quantités respectives.

Tableau 3-13: Articles et quantités à fournir

N°	Désignation	Quantité	Total
1	Lecture (CI, pour les élèves)	10.076	54.175
2	Lecture (CP, pour les élèves)	9.432	
3	Lecture (CE1, pour les élèves)	9.023	
4	Lecture (CE2, pour les élèves)	8.614	
5	Lecture (CM1, pour les élèves)	8.083	
6	Lecture (CM2, pour les élèves)	8.947	
7	Mathématiques (CI, pour les élèves)	11.913	59.326
8	Mathématiques (CP, pour les élèves)	11.605	
9	Mathématiques (CE1, pour les élèves)	9.428	

10	Mathématiques (CE2, pour les élèves)	9.529	
11	Mathématiques (CM1, pour les élèves)	8.332	
12	Mathématiques (CM2, pour les élèves)	8.519	
13	Géographie (CE1 et CE2, pour les élèves)	17.206	33.885
14	Géographie (CM1 et CM2, pour les élèves)	16.679	
15	Observation (CE1 et CE2, pour les élèves)	17.908	34.984
16	Observation (CM1 et CM2, pour les élèves)	17.076	
Total des manuels scolaires pour les élèves			182.370
17	Livre de grammaire (CE1, pour les élèves)	12.032	38,651
18	Livre de grammaire (CE2, pour les élèves)	7.684	
19	Livre de grammaire (CM1, pour les élèves)	11.485	
20	Livre de grammaire (CM2, pour les élèves)	7.450	
21	Livre d'orthographe (CE1, pour les élèves)	8.850	38.220
22	Livre d'orthographe (CE2 et CM1, pour les élèves)	1.097	
23	Livre d'orthographe (CM2, pour les élèves)	10.273	
24	Dictionnaire du français (pour toutes les classes, pour les élèves)	38.447	38.447
25	Cahier préparatoire aux concours (CM2, pour les élèves)	15.142	15.142
Total des manuels auxiliaires pour les élèves			130.460
26	Français (CI et CP, pour les enseignants)	674	1.916
27	Français (CE1 et CE2, pour les enseignants)	494	
28	Français (CM1 et CM2, pour les enseignants)	411	
29	Langage (CI et CP, pour les enseignants)	337	
30	Mathématiques (CE1 et CE2, pour les enseignants)	494	905
31	Mathématiques (CM1 et CM2, pour les enseignants)	411	
32	Géographie (CI et CP, pour les enseignants)	674	674
33	Observation (CP, pour les enseignants)	337	1.242
34	Observation (CE1 et CE2, pour les enseignants)	494	
35	Observation (CM1 et CM2, pour les enseignants)	411	

Total des manuels scolaires pour les enseignants			4.737
36	Dictionnaire du français (pour les enseignants)	1.579	1.579
37	Guides des maîtres (pour les enseignants)	1.579	1.579
Total des manuels auxiliaires pour les enseignants			3.158
38	Mallettes pédagogiques pour les enseignants	195	195
39	Tableaux noirs	1.358	1.358
40	Armoires de livres	1.579	1.579

3-2-3: Exécution du projet

3-2-3-1: Principes de la fourniture

(1) Les manuels scolaires des élèves (lecture, mathématiques, géographie et observations) et les manuels scolaires des enseignants (français, langue, mathématiques, géographie et observation)

Les manuels scolaires des élèves et des enseignants sont réédités à partir des films originaux sénégalais empruntés par l'INEADE. Le Japon ne touche ni au contenu ni à la composition, et tous les articles qui tirent de l'origine du film sont mis sous la responsabilité du Sénégal, y compris les fautes d'orthographe et les lettres omises.

Les manuels scolaires des élèves et des enseignants sont fournis localement, parce qu'il y a des imprimeurs expérimentés au Sénégal.

(2) Les manuels auxiliaires des élèves (livre de grammaires, livre d'orthographe, dictionnaire du français et cahier préparatoire au concours) et les manuels auxiliaires des enseignants (dictionnaire du français et guides des maîtres)

Parmi les manuels auxiliaires des élèves, les cahiers préparatoires au concours sont fournis localement parce que les maisons d'édition se situent au Sénégal. Les autres manuels auxiliaires sont importés de la France.

(3) Mallettes pédagogiques

Etant donné que les agences locales qui importent les produits fabriqués dans un pays tiers existent, les mallettes sont fournies sur place.

(4) Tableaux noirs

Etant donné que les agences locales qui importent les produits fabriqués dans un pays tiers existent, les tableaux noirs sont fournis sur place.

(5) Armoires aux livres

Etant donné que les agences locales qui importent les produits fabriqués dans un pays tiers existent, les armoires aux livres sont fournies sur place.

3-2-3-2: Remarques de la part du pays prestataire

(1) Marque ODA sur les manuels scolaires

La marque ODA est imprimée avec la phrase " Ce manuel scolaire est réédité par le Japon en utilisant le film original sénégalais" au dos du manuel scolaire pour préciser que le Sénégal prend toute la responsabilité de la substance.

(2) La dernière page du manuel

Une page qui présente le Japon est insérée au verso du manuel scolaire (voir document annexé) envisageant la compréhension mutuelle entre les deux pays. Puisque les élèves de CI et CP ne sont pas capables de lire des textes en français, la page de présentation du Japon est publiée dans les manuels scolaires du CE1 au CM2. Des thèmes sont choisis, résumés brièvement et illustrés avec

des photos pour attirer l'intérêt des élèves et des enseignants.

3-2-3-3: Approvisionnement et classification

Les manuels scolaires sont réimprimés sur place. Après l'impression et reliure à Dakar, ils sont transportés en camion de Dakar aux 21 bureaux de l'IDEN dans les 5 régions concernées.

Les manuels auxiliaires sont importés de France ("le cahier préparatoire au concours" est publié à Dakar), et transportés en camion du port de Dakar aux 21 bureaux de l'IDEN.

Quant aux mallettes, aux tableaux noirs et aux armoires aux livres, ils sont disponibles dans des agences de représentation locales. Ils sont transportés en camion de Dakar aux 195 écoles ciblées dans les 5 régions.

La distance entre Dakar et le bureau de l'IDEN ou l'école ciblée est entre 3 et 300km.

Le tableau 3-4 indique les lieux de livraison de chaque article.

Tableau 3-4: Lieux de livraison de chaque article

Article	Lieu de livraison
Manuels scolaires des élèves	21 IDENs
Manuels auxiliaires des élèves	21 IDENs
Manuels scolaires des enseignants	21 IDENs
Manuels auxiliaires des enseignants	21 IDENs
Mallettes pédagogiques	195 écoles primaires ciblées
Tableaux noirs	195 écoles primaires ciblées
Armoires de livres	195 écoles primaires ciblées

3-2-3-4: Plan de contrôle de la fourniture

Comme les manuels scolaires et les manuels auxiliaires sont distribués au frais du côté japonais dans 21 bureaux de l'IDEN aux 5 régions, l'inspection est donc également mise en place dans ces 21 bureaux dans le présent projet.

Les matériels sont transportés au frais du côté japonais aux 195 écoles primaires ciblées. L'inspection sur la qualité est mise en place à Dakar. Pour la confirmation de la réception dans les écoles primaires, la signature et le sceau du directeur sont requis sur le bordereau de livraison (voir le document annexé à la fin de la page 6 "Liste des écoles primaires ciblées" pour le nom de 195 sites), et ils sont récupérés par MEN.

Pour l'exécution du processus d'inspection, une mission sera envoyée du Japon.

3-2-3-5: Plan de contrôle de qualité

Défauts concernant la qualité des films originaux des manuels scolaires

Les films originaux utilisés pour la réédition des manuels scolaires sont prêtés à l'imprimerie par l'INEADE. Ainsi, le côté japonais n'a aucune responsabilité sur les défauts résultant des films eux-mêmes.

Qualité des manuels auxiliaires

Les manuels auxiliaires sont les publications au marché, et la maison d'édition prend toutes les responsabilités concernant les défauts d'impression et les pages manquantes.

Qualité des matériels

Les tableaux noirs ainsi que les armoires aux livres faits à la main sont disponibles sur place, mais instable au point de vue de la qualité. Les matériels à fournir doivent être des articles standardisés dont la spécification est marquée dans un catalogue, et fabriqués en série dans des usines.

3-2-3-6: Plan de la fourniture des matériels

Les pays d'origine des matériels sont indiqués dans le tableau 3-15.

Les manuels scolaires des élèves et des enseignants sont imprimés sur place, de sorte qu'ils sont fournis sur place.

Les manuels auxiliaires sont importés de France (pourtant, en ce qui concerne les cahiers préparatoires au concours, ils sont imprimés sur place).

Quant aux mallettes pédagogiques, les produits des pays membres de l'OCDE sont disponibles dans les agences de représentation locales et elles sont fournies sur place.

Tableau 3-15: Pays d'origine des matériels

Genre	N°	Nom du matériel	Fournisseurs			Remarques
			Sénégal	Japon	Pays tiers	
Manuels scolaires des élèves	1	Lecture (CI, pour les élèves)				
	2	Lecture (CP, pour les élèves)				
	3	Lecture (CE1, pour les élèves)				
	4	Lecture (CE2, pour les élèves)				
	5	Lecture (CM1, pour les élèves)				
	6	Lecture (CM2, pour les élèves)				
	7	Mathématiques (CI, pour les élèves)				
	8	Mathématiques (CP, pour les élèves)				
	9	Mathématiques (CE1, pour les élèves)				
	10	Mathématiques (CE2, pour les élèves)				
	11	Mathématiques (CM1, pour les élèves)				
	12	Mathématiques (CM2, pour les élèves)				
	13	Géographie (CE1 et CE2, pour les élèves)				
	14	Géographie (CM1 et CM2, pour les élèves)				
	15	Observation (CE1 et CE2, pour les élèves)				
	16	Observation (CM1 et CM2, pour les élèves)				
Manuels auxiliaires des élèves	17	Grammaire (CE1, pour les élèves)				Importé de France
	18	Grammaire (CE2, pour les élèves)				Importé de France
	19	Grammaire (CM1, pour les élèves)				Importé de France
	20	Grammaire (CM2, pour les élèves)				Importé de France
	21	Orthographe (CE1, pour les élèves)				Importé de France

	22	Orthographe (CE2 et CM1, pour les élèves)				Importé de France
	23	Orthographe(CM2, pour les élèves)				Importé de France
	24	Dictionnaire du français (pour toutes les classes, pour les élèves)				Importé de France
	25	Cahier préparatoire au concours (CM2, pour les élèves)				
Manuels scolaires des enseignants	26	Français (CI et CP, pour les enseignants)				
	27	Français (CE1 et CE2, pour les enseignants)				
	28	Français (CM1 et CM2, pour les enseignants)				
	29	Langage (CI et CP, pour les enseignants)				
	30	Mathématiques (CE1 et CE2, pour les enseignants)				
	31	Mathématiques (CM1 et CM2, pour les enseignants)				
	32	Géographie (CI et CP, pour les enseignants)				
	33	Observation (CP, pour les enseignants)				
	34	Observation (CE1 et CE2, pour les enseignants)				
	35	Observation (CM1 et CM2, pour les enseignants)				
Manuels auxiliaires pour les enseignants	36	Dictionnaire du français (pour les enseignants)				Importé de France
	37	Guide des maîtres (pour les enseignants)				Importé de France
Mallettes	38	Mallettes pédagogiques pour les enseignants				Importées des pays membres de l'OCDE, mais sont disponibles aux agences de représentation locale
	39	Tableaux noirs				
	40	Armoires aux livres				

3-2-3-7: Période des travaux

Toutes les périodes de mise en exécution du présent projet, y compris la fourniture, sont schématisées dans le tableau 3-16

Ministère de l'Education a utilisé la même manière quand il a mis en exécution la distribution gratuite des manuels scolaires dans le passé, la distribution a bien fonctionné sans problèmes.

Quant aux malles et aux matériels (tableaux noirs, armoires), ils sont volumineux et difficiles de garder dans le dépôt de l' IDEN et comme les frais de transport coûtent chers, le côté japonais les transporte directement aux 195 écoles primaires ciblées.

(2) Dépenses à la charge du Sénégal

Le CGE se charge des frais liés à l'expédition des manuels scolaires et des manuels auxiliaires distribués des bureaux de l'IDEN à chaque école. La distance entre le bureau de l'IDEN et l'école varie d'environ 1 à 100km.

Pour le moyen de transport, chaque région utilise un moyen de transport disponible à la région comme le chariot à cheval, les sept places ou le car, et les CGE paient ces dépenses. Le choix du moyen de transport dépend de chaque école, et il n'est pas possible de calculer les frais de transport uniformément, mais les prix de référence des moyens de transport précités sont comme suit.

Chariot à cheval / 100 à 300 FCFA (en cas de transport dans la ville et qu'un chariot à trois personnes est réservé)

Sept places / 6.300 FCFA (en cas de transport d'environ 100km et qu'un taxi à sept personnes est réservé)

Car (Autobus) / 12.000 FCFA (en cas de transport d'environ 100 km et qu'un autobus ou car à 30 personnes est réservé)

* Ces tarifs sont basés sur une étude de l'audition à Dakar, les prix réels changent selon la région et la négociation.

3-4 Plan de gestion et d'entretien du projet

Le CGE de chaque école prend la responsabilité de l'entretien des manuels scolaires et des matériels distribués. Le CGE est une organisation où les représentants du personnel de l'école, des élèves et des parents d'élèves prennent les responsabilités communes dans toutes les affaires concernant la gestion de l'école, et ils sont également responsables des manuels scolaires et des matériels distribués. Concernant les manuels scolaires à distribuer par le présent projet, le CGE prend l'initiative de l'arrangement du transport des bureaux de l'IDEN à chaque école et se charge des frais de transport.

Les manuels scolaires distribués sont prêtés aux élèves et un coût de 100 à 200 FCFA (de ¥20–approx. ¥40) par élève et par manuel est prévu pour que ces manuels soient rendus à la fin de l'année. Les fonds épargnés sont destinés à la réparation des dégâts éventuels après la remise des manuels. De la même façon, les CGE procurent chaque année une transparence publique concernant la cotisation des manuels scolaires des enseignants. Ce système a déjà débuté depuis 2000, et ayant obtenu de bons résultats pendant deux ans, le contrôle des manuels scolaires fournis par le présent projet doit être également réalisable.

L'IDEN dont le rôle est de contrôler les écoles primaires prend ses responsabilités en l'exécution du présent projet. Plus concrètement, l'IDEN demande à chaque école de présenter un rapport concernant les biens de l'école le début et la fin de l'année pour le contrôle statistique et les conseille aux directeurs d'écoles en visitant l'école régulièrement. D'ailleurs, il organise une réunion mensuelle des directeurs d'écoles et discute les problèmes régionaux pour garder la transparence des informations obtenues.

Chapitre 4 Effets et propositions du projet

Chapitre 4 Effets et propositions du projet

4-1 Effets du projet

(1) Effets directs

La mise en œuvre du présent projet contribue à atteindre l'objectif de PDEF sénégalais de “un manuel par élève” dans les écoles primaires ciblées en s'ajoutant à ceux qui ont été distribués par le gouvernement sénégalais depuis l'année scolaire 2000-2001.

Par la distribution des manuels auxiliaires, des mallettes pédagogiques et des matériels pour les élèves et les enseignants, une amélioration de la qualité des apprentissages sera réalisée.

(2) Effets indirects

Suite à la contribution à “l'accès à l'éducation” par le projet de construction des salles de classe, le présent projet complètera la coopération dans le cadre “qualité” et multipliera les effets.

Le tableau 4-1 résume les effets de la mise en œuvre par matériel.

Tableau 4-1: Effets et points d'amélioration grâce à l'exécution du présent plan

Situation actuelle et problèmes	Interventions par le présent projet	Effets du présent projet
<p><Manuels scolaires et manuels auxiliaires des élèves></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Quantité nécessaire des manuels scolaires n'est pas encore distribuée. ● Manque de manuels auxiliaires. <p style="text-align: center;">↓</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Résultats obtenus des élèves sont faibles. ● Problème de redoublement ● Faible taux de succès au concours de CFEE. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Distribution de 182.370 manuels scolaires des élèves dans 4 disciplines (lecture, mathématiques, géographie, observation) ● Distribution de 130.460 manuels auxiliaires des élèves dans 4 disciplines (grammaire, orthographe, dictionnaire du français et cahier préparatoire au concours) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement de la distribution d'un manuel scolaire par élève ● Amélioration de l'effet des études <p style="text-align: center;">↓</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Amélioration des résultats de concours de CFEE ● Baissement du taux de redoublement

<p>< Manuels scolaires et manuels auxiliaires des enseignants ></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Retard de la distribution de manuels scolaires des enseignants ● Manque de manuels auxiliaires <p style="text-align: center;">↓</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Déséquilibre de la qualité des cours ● Baisse d'efficacité pédagogique ● Baisse de motivation des enseignants 	<ul style="list-style-type: none"> ● Distribution de 4.737 manuels scolaires des enseignants dans 4 disciplines (français, mathématiques, géographie et observation) ● Distribution de 3.158 manuels auxiliaires des enseignants dans 2 disciplines (dictionnaire du français et guide de maîtres) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Amélioration de la planification des cours par enseignant <p style="text-align: center;">↓</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Amélioration de la qualité des cours <p style="text-align: center;">↓</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Augmentation de la capacité de la compréhension des élèves ● Amélioration des résultats
<p><Mallettes et équipements></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Matériels des salles de classe n'étant pas encore installés. ● Manque de tableau ● Problèmes de la perte et du vol des matériels <p style="text-align: center;">↓</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Inactivité qualitative des cours ● Perte et vol des matériels 	<ul style="list-style-type: none"> ● Distribution de 195 mallettes pédagogiques, 1.358 tableaux noirs et de 1.579 armoires aux livres 	<ul style="list-style-type: none"> ● Mise en œuvre des expérimentations scientifiques ● Ajout des tableaux ● Augmentation de la motivation des élèves et des enseignants ● Amélioration de l'effet d'études ● Contrôle de sécurité des matériels et prévention du vol

4-2 Propositions

(1) Besoin d'une intervention adéquate et du conseil du gouvernement central au sujet de la distribution rapide des manuels scolaires

La décentralisation et la politique de paiement par le bénéficiaire dans le domaine de l'éducation sont encouragées par le "Programme décennal de l'éducation et de formation"⁵, de sorte que l'aménagement de l'organisation et du système par communauté soutenant la gestion des écoles primaires progresse ainsi que la création des CGEs. Cependant, les finances locales étant fragiles, il est nécessaire que le gouvernement central les supporte dans les domaines administratif et financier si nécessaire.

⁵ Ministère de l'Education Nationale, *Op. cit.*, p.56

(2) Support du système de la mise en exécution

La Direction de la Planification et de la Réforme de l'Education (DPRE), l'organisation chargée de la mise en exécution du présent projet s'occupe de toutes les aides internationales, manque de personnel et des capacités nécessaires pour contrôler le présent projet adéquatement, parce qu'elle s'occupe non seulement des projets japonais mais aussi des autres projets.

Pour résoudre ce problème, les autres bailleurs de fonds envoient des conseillers recrutés par contrat ou des spécialistes à la DPRE pour supporter la personne en charge de l'établissement jusqu'à l'exécution du projet concerné.

Le Japon devrait lui-aussi prendre des mesures raisonnables eu égard au caractère complétif mutuel des projets de supports.

(3) Publication dans POBA

En ce qui concerne la distribution des manuels scolaires, il se peut que d'autres bailleurs de fonds établissent des projets du même type à partir de 2003. Pour éviter le doublement du contenu de l'aide, il est nécessaire de publier le contenu du présent projet dans POBA en temps précis lors de la mise en exécution.

Etant donné que le présent projet totalise la quantité nécessaire pour l'année scolaire qui commencera en octobre 2003, il doit être publié dans le POBA 2003. La compilation commence dès la deuxième moitié de 2002 et la publication est prévue à la fin de l'année.

Il est donc souhaitable d'échanger d'avis avec les autres bailleurs de fonds impliqués au même type de coopération pour une évaluation adéquate du présent projet.